

LA TRIBUNE

JOURNAL HEBDOMADAIRE

A. DENIS, Directeur-Propriétaire.

(BUREAU : 114 rue Cascades)

P. U. VAILLANT, Rédacteur

FEUILLETON

SANS MÈRE

DEUXIÈME PARTIE

INNOCENT OU COUPABLE ?

II

PREMIERS SOUPÇONS

(Suite)

— Il me semblait que mes questions ennuyaient M. de Sauves, et dans ses réponses, il y avait sûrement des réticences et des arrière-pensées.

— Qu'en avez-vous conclu ?

— Que M. Chanier était sans doute dans un endroit qu'on devait ignorer. Je dois avouer cependant que j'ai eu une mauvaise impression...

Le docteur se reprit, comme ayant peur d'être allé trop loin, et dit après une demi-minute d'hésitation :

— Une mauvaise impression... Non c'est trop dire. J'ai été fort étonné quand, ayant conseillé à M. de Sauves, de porter une plainte à la préfecture de police sur la disparition de son beau frère, il m'a répondu : " Il n'est pas bon que la police mette le nez dans les affaires des gens."

M. de Courneuve eut un haut-le-corps à peine dissimulé.

— Oh ! oh ! fit-il sur deux tons différents. Et qu'avez-vous répondu ?

Le docteur Garnier fut subitement très ennuyé de ce qu'il venait de dire.

— Cependant il devait donner l'explication qui lui était demandée.

— Que des honnêtes gens tels que les Chaniers et M. de Sauves ne devaient avoir rien à craindre de qui que ce soit, dit-il comme à regret.

— Merci de vos explications, docteur : répondit M. de Courneuve.

— J'aurais besoin d'interroger Mme Chaniers, le pourrai-je ce soir ?

— Non, pas ce soir, elle est trop souffrante. Je vous demande d'attendre jusqu'à demain matin. Alors nous verrons.

Le médecin parti, on introduisit la garde, Mme Nouvailles, que le juge avait envoyé chercher pendant l'interrogatoire de M. Garnier.

Elle paraissait dans un état d'agitation extraordinaire et dit en entrant :

Je viens de rencontrer le fourgon de la Morgue en bas du faubourg du Temple. Ça m'a donné un coup tel qu'il m'a fallu entrer quelque part boire du vulnéraire. Ah ! pauvre M. Chaniers !... Pauvre Monsieur !... Quand je pense qu'il m'a quittée si heureux d'avoir sa petite fille !...

A quoi tient la vie !... Et ce gredin qui le guettait !...

— Quel gredin ? demanda M. de Courneuve qui cherchait un indice quelconque dans l'insupportable bavardage de la garde.

— Mais M. de Sauves, pard !

Il tressaillit profondément, tandis que son visage aux lèvres sensuelle et souriantes devenait d'un rouge foncé.

C'était la première fois, en effet, que le soupçon né en lui, prenait corps, se formulait tout haut par un étranger.

Mais il se ressaisit vite.

Pour faire parler Mme Nouvaille le plus sûr était de ne pas paraître attacher d'importance à ce qu'elle disait.

— On ne lance pas une si grave accusation sans preuves, dit-il sévèrement ; que savez-vous de cette affaire ?

— Elle se rengorgea.

— Je sais tout ! fit-elle avec le ton qu'elle avait entendu dans les drames de la Porte-Saint-Martin.

— Expliquez-vous.

— Pour lors, M. Chaniers, était fou de joie. Il voulait rester auprès de sa femme, à la veiller, ainsi que la petite. Mais M. Garnier lui dit : Avec une garde comme Mme Nouvailles on ne fait pas de ces choses. Je lui confierais ma femme ou ma fille, c'est la première de Paris...

— M. de Courneuve interrompit cet éloge très bien senti cependant.

— Je sais, dit-il sèchement. Ces détails sont inutiles, arrivons au fait.

— Pour lors, M. Chaniers, le cher homme, descendit avec le docteur. En le voyant s'en aller, j'ai eu le pressentiment qu'il ne reviendrait pas car...

— Arrivez donc au fait, tout cela m'est égal. Après le départ de M. Chaniers, qu'avez-vous fait ?

— Je me suis installée auprès de ma malade.

— Et vous avez dormi ?

— Monsieur !... Jamais Mme Nouvaille n'a somnolé dans ses gardes.

— Bien, Alors, vous avez entendu quelque chose ?

— Rien.

— Vu ?

— Rien.

— Quoi, alors ?... Je n'ai pas le temps.

— Au matin, comme le jour naissait à peine j'ai entendu un grand bruit dans le vestibule en bas. Un grand bruit, non, j'ai peut-être tort de parler ainsi on causait vivement à voix basse. J'ai cherché à savoir ce que c'était.....

Elle s'interrompt et rougit :

— Que monsieur le juge ne me croie pas indiscret pour cela, dit-elle tout à coup. Dans les maisons où j'exerce, je ne cherche jamais à rien voir ni rien entendre ; mais le docteur avait défendu les émotions à ma malade, et mon devoir était de les éviter.

— Allez toujours, dit M. de Courneuve que toutes ces digressions faisaient bouillir. Qu'avez-vous vu dans le vestibule ?

— M. de Sauves. Mais dans quel état, grand Dieu !..... fait comme un voleur, sans chapeau, les vêtements déchirés et souillés de boue, les yeux hagards, les cheveux tout droits sur la tête ?...

— Allons donc ! n'exagérez vous pas ?

— Elle leva les deux mains vers le ciel.

— Peut-on dire ? fit-elle. Même que j'ai pensé : En voilà un qui vient de faire un mauvais coup pour sûr.

— Avec Mlle Suzanne, la femme de chambre.

— Que disaient-ils ?

— M. de Sauves demandait des nouvelles de sa sœur. La jeune fille aussitôt après lui avoir répondu n'a pu s'empêcher de faire des questions sur l'émotion extraordinaire dans laquelle il était.

Cette émotion est-elle bien exacte ?

— Pourquoi monsieur le juge doute-t-il toujours de moi ? M. de Sauves était si effarée, si bouleversé qu'il était tombé sur une chaise du vestibule, il ne pouvait plus prononcer une parole, même au bout de quelques instants, il a éclaté en sanglot, et Mlle lui a dit : " Mais d'où vient cette émotion extraordinaire chez vous toujours si fort ?

— Qu'a répondu M. de Sauves ?

— Rien de raisonnable ; ceci ou à peu près : J'aime tant ma sœur ! Alors comme la femme de chambre s'étonnait de le voir couvert de boue des pieds à la tête, avec les vêtements déchirés, il a donné des explications invraisemblables, il a dit qu'il était tombé dans les débris d'une grande maison en construction.

— Et vous, qu'avez-vous pensé ?

— Qu'il s'était battu sous l'averse avec un individu quelconque. Il était comme une personne qui en luttant est tombé par terre.

— Et comme M. de Courneuve demeura très froid, ainsi que quelqu'un qui n'ajoute qu'une très médiocre créance à ce qui lui est dit Mme Nouvaille continua :

— Si monsieur le juge ne me croit pas, qu'il interroge Mlle Suzanne en ma présence.

— Pas ce soir, répondit M. de Courneuve, je n'ai pas le temps. Ce sera pour demain matin.

— Savez-vous autre chose ?

— Oui un jour, Suzanne a fait une scène à M. de Sauves parce qu'il ne prévenait pas la police de la disparition de son beau frère. M. de Sauves a paru très contrarié et il a prié la femme de chambre de ne pas se mêler de ce qui ne la regardait pas.

— On fit signer à Mme Nouvailles sa déposition, et il fut convenu qu'elle l'achèverait le lendemain ou les jours suivants.

— Il était fort tard. M. de Courneuve devait se retirer, il était du reste fixé.

A moins d'explications catégoriques de la part de M. de Sauves, le juge le considérait d'ores et déjà comme l'assassin de M. Georges Chaniers.

III

L'ARRESTATION

— M. Marais attendait M. de Courneuve.

— Votre opinion est-elle faite, monsieur le juge ? demanda le chef de la sureté.

— Oui, répondit le magistrat.

Jusqu'à preuve du contraire, M. de Sauves a assassiné son beau frère. Celui-ci le centrecarrait, c'est évident. M. de Sauves était-il ambitieux d'argent ? Ou bien despote, ne voulant subir le joug de personne ?... Ou bien passionné pour son invention, et le refus absolu d'essayer la nouvelle machine inventée par Gages l'a-t-il poussé à une résolution extrême ?... Tout cela est possible.

Mais nous ne le saurons que lorsque M. de Sauves sera en notre pouvoir. Je vous prie donc de rechercher exactement où il est, le plus tôt possible, et de le faire cueillir par vos agents.

— Bien monsieur le juge, vous serez obéi.

Un instant de silence se fit entre les deux hommes.

— Tout à coup M. Marais dit au juge :

— Tout ce que j'ai appris de mon côté parmi les ouvriers, dans la foule, dans le quartier, est contre M. de Sauves, et cependant je ne puis croire cet homme coupable.

— Pourquoi ?

— Je vous l'ai déjà dit, M. de Sauves a le regard le plus droit, la physiologie la plus honnête qui se puissent rencontrer : il me répugne infiniment de le considérer comme un assassin.

— Les hommes les plus honnêtes ne sont pas toujours maîtres de leurs passions, dit M. de Courneuve. On peut-être d'une loyauté et d'une intégrité parfaite, et céder à un moment de colère plus fort que notre volonté.

— Alors, M. de Sauves racontera tout ce qui lui est arrivé sans mentir.

— Nous le verrons bien. Dans tous les cas si M. de Sauves n'est pas le coupable, qui le serait ?

— Je ne le sais pas. Un vulgaire voleur peut-être, qui se sera introduit dans le cabinet pour fracturer la caisse.

— On en aurait trouvé trace. Et M. de Sauves n'aurait point hésité à parler de l'argent disparu.

— Car le voleur, une fois M. Chaniers assassiné, a eu tout le loisir de faire son coup. Or il n'a manqué aucune somme à la caisse, le caissier vous l'a dit.

— Vous a-t-on parlé d'Eugène Gages, l'ouvrier de prédilection de M. de Sauves, monsieur le juge ?

— Oui et j'ai même eu quelque soupçon.

— Moi aussi.

— Mais les explications du caissier ont eu vite raison de ma méfiance. Gage a dû s'engager pour mettre en nourrice la petite fille qui lui est née. S'il eût volé M. Chaniers, il n'eût pas besoin d'en arriver là.

— On assassine pour autre chose que de l'argent.

— Quoi donc ?

— L'invention.

— Il n'avait besoin de tuer personne pour la connaître, puisque depuis les premiers jours il avait été mêlé à tous ses développements.

— C'est vrai. Mais voulez-vous me permettre tout de même de voir de près l'individu, et de savoir s'il s'est bien réellement rendu en Amérique ; si à l'arrivée il travaille comme simple ouvrier pour la maison qui l'a embauché ou s'il fait autre chose ?

— Certainement, faites ce que vous voudrez, plus il y aura de lumière, plus content je serai.

Le lendemain, tandis que M. de Courneuve continuait son enquête M. Marais télégraphia de tous les côtés afin de savoir où était Pierre de Sauves.

— Avec son idée que Pierre, un honnête homme, ne devait pas mentir, il s'adressa tout droit à Lille.

— M. de Sauves venait d'en partir et on le croyait à Calais.

M. Marais fut très surpris quand lui fut remise la dépêche lui annonçant cela.

— A Calais ! M. de Sauves songeait-il à s'enfuir, et les soupçons de M. de Courneuve seraient-ils justifiés ?

Précisément, le chef de la sureté avait à Calais un de ses meilleurs agents, lequel surveillait le départ des paquebots, où les auteurs d'un vol considérable devaient, croyait-on s'embarquer.

Il lui envoya aussitôt ses ordres.

— Surveiller M. de Sauves. Epier pas et démarches. Essayer connaî-

tre ses intentions. S'il part pour l'Angleterre, l'arrêter, mais sur paquebot seulement ; très important" Pierre de Sauves avait quitté Adèle atrocement préoccupé.

Il commençait à ne pas trouver naturel l'absence prolongée et surtout le mutisme de Georges.

La Tigresse n'était pas revenue à Paris, c'était vrai, mais l'aberration de Georges pouvait-elle durer aussi longtemps !

— Était-il plausible qu'il ne se soit informé auprès de personne de ce que devenait sa femme, son industrie ?

Et Pierre en ne prévenant pas la police, n'avait-il pas fait fausse route, n'avait-il pas commis une grande faute ?

Et oui, elle devait être veuve, la malheureuse Adèle, Georges sans doute attiré dans quelque piège y avait laissé sa vie...

Ces nouvelles idées hantèrent Pierre tout le temps que dura son voyage.

Un immense attendrissement avait succédé chez lui à la colère qui l'agitait naguère contre Chaniers.

Il se souvenait maintenant de la grande affection qui les avait unis ; de ce caractère gai, expansif, aimable, tout en dehors, un peu taquin, mais si droit et si bon.

— Était-il possible que ce garçon si plein de santé, de force d'intelligence, si heureux de vivre soit disparu pour toujours emporté par l'implacable faucheuse qui s'appelle la mort ?

Vraiment ils étaient trop malheureux, sa sœur et lui.

On les eût dit désignés par quelque impiaquable fatalité qui éloignait constamment d'eux le bonheur et marquait d'une croix rouge le seuil de leur demeure, cette demeure cependant au foyer si honnête et si paisible.

Maintenant c'était Adèle si tendre si affectueuse qui se voyait éternellement seule et malheureuse.

A Lille il fut atrocement préoccupé de ces idées douloureuses.

Ses affaires furent brillantes.

Il passa avec la maison la plus importante de la ville un traité avantageux qui assurait à l'usine un travail considérable et de beaux bénéfices.

Mais son esprit était ailleurs.

Et si évidente était sa préoccupation que les chefs de la maison, MM. Seger et Gaudot, s'en aperçurent et s'en étonnèrent.

Rentré à l'hôtel où il était descendu, un Anglais avec lequel il avait déjà fait le voyage de Paris à Lille, lui dit :

— Pardon, monsieur, n'êtes-vous pas le représentant de la maison Chaniers de Paris ?

— Oui, monsieur pourquoi ?

— Vous devriez aller en Angleterre où vos produits seraient acceptés avec enthousiasme surtout par les MM. John Curie, dans Piccadilly street, et Donald Henderson, Regent street, 15.

— Je veux bien, monsieur, répondit Pierre. C'est une idée qui mérite qu'on l'étudie. Où vous reverrai-je ?

— Je vais partir moi-même pour New-York dans peu de jours, mais voici ma carte.

Et l'Anglais tendit à Pierre de Sauves un carré de Bristol assez grand, sur lequel l'ingénieur toujours préoccupé lut ces mots :

WILLIAM ROSLIN

Cinquième avenue

NEW-YORK (E. U.)

M. de Sauves mit la carte dans son portefeuille, serra la main de l'Anglais en le remerciant, et monta dans sa chambre.

—Il a raison se dit-il, je devrais aller en Angleterre. Nous n'avons pas de brevet là bas, j'en profiterai pour le prendre, et après je visiterai les maisons avec lesquels nous pouvons entrer en relations.

—J'irai à Bruxelles en revenant.

Les compliments reçus chez les Gaudot à Lille l'avaient fortement encouragé.

Pierre consulta l'indicateur.

Il vit qu'un train correspondant de Douvres partait le lendemain matin à dix heures pour arriver à Calais à midi et demi. De là on s'embarquait pour Douvres à une heure trente, et l'on était à Londres vers cinq heures et demi le soir.

—J'écrirai demain matin à Adèle ce changement d'itinéraire, se dit-il.

Et abimé de fatigue, il se coucha plus malheureux que jamais, en pensant qu'une catastrophe horrible était sûrement arrivée à Georges.

Il commença par s'endormir d'un lourd sommeil plein de rêves et de cauchemars.

Quand il s'éveilla le soleil était très haut et brillait à travers les persiennes closes comme au milieu du jour.

Il sauta par terre et regarda la pendule.

Elle marquait neuf heures et un quart.

—J'ai juste le temps de m'habiller et d'avalier une tasse de café, se dit-il, je déjeunerai à Calais avant de m'embarquer, car j'aurai une heure de reste.

Il sonna, et demanda avec sa note le café qu'il désirait boire avant son départ.

—Tout cela fut vite expédié.

Mais quand tout fut réglé, et qu'il se trouva dans l'omnibus de l'hôtel qui le conduisait à la gare, ses préoccupations de la veille le reprirent plus à propos, plus intenses que jamais.

Il descendit instinctivement de voiture et se trouva devant le guichet sans savoir ce qu'il faisait ou à peu près.

—Ou allez-vous ? interrogea l'agent de police chargé de surveiller la vente des billets.

L'ingénieur, subitement ramené à la réalité, le regarda ne comprenant pas encore ce qu'on lui demandait.

Mais comme il leva les yeux, et qu'il vit au-dessus de sa tête : Hazebrouk, Dunkerque et Calais, la mémoire lui revint.

—Calais, dit-il, une première s'il vous plaît.

Le distributeur lui donna son billet.

—Vous n'avez que le temps de monter en wagen, lui dit un employé en lui montrant le chemin du quai au bout duquel on entendait les halètements de la machine encore captive.

Pierre bouscula plusieurs personnes qui étaient devant lui, et, en quelques enjambées, il eut rejoint la voiture, au fond de laquelle il se jeta.

—Drôle de figure fit observer l'agent de police à l'employé distributeur.

—Oui, dit celui-ci, et il avait oublié où il allait.

—Les gens qui n'ont pas la conscience tranquille ont de ces distractions-là.

Le trajet fut encore plus triste que celui de Paris à Lille.

Il n'avait pas écrit à Adèle, il lui écrirait de Londres.

—Mais avait-il raison de partir en ce moment, de la laisser seule, quand à chaque instant lui apprendre la mort de son mari, ou même lui rapporter son corps ?

Il ferait peut-être mieux de revenir à Paris.

Il hésita fort perplexe.

Cependant puisqu'il était en route, n'était-il pas plus sage d'aller jusqu'à Londres, ce serait deux jours de retard seulement, et comme il

n'avait pas eu de dépêches à Lille il pensa que tout était tranquille à l'usine.

A la descente du wagon, sur le quai même de la gare, il vit un individu ayant la tournure d'un officier qui semblait attendre quelqu'un car il regardait attentivement chaque voyageur se dirigeant vers la sortie.

Lorsque Pierre passa devant l'individu, l'œil clair de celui-ci, implacablement fixé sur lui, le fit légèrement tressaillir. Instinctivement cette question se formula dans la pensée de monsieur de Sauves :

—Que me veut-il ?

Il s'arrêta, réfléchit quelques instants, et continuant sa route.

—Bah ! se dit-il. Le hasard sans doute. Je ne le connais pas, et ne l'ai jamais vu !

Les bagages de Pierre se composaient d'une valise et de plusieurs caisses d'échantillons et de dessins.

Il héla un commissaire, lui fit transporter le tout sur le bateau en partance pour Londres, et se mit à la recherche d'un restaurant.

Il entra dans le meilleur qu'on lui indiqua.

Sous les tentes dont les grands festons de coutil à larges raies rouges et grises flottaient agités par le vent, les tables étaient dressées et l'on prenait soit le repas, soit le café.

—Servez-moi tout de suite, dit Pierre en s'essuyant, je m'embarque sur le baquet de Douvres.

Le garçon s'inclina, plié en deux, sa serviette à la main.

—Monsieur a le temps, dit-il, le bateau ne lève l'ancre qu'à une heure et trente, il n'est que midi vingt.

—N'importe, faites vite.

Le garçon voulant plaire au client partit en courant.

Pierre, assis à la petite table, se mit à regarder devant lui.

Il ne mangea pas.

Il lui semblait qu'il avait faim ; mais quand il vit les côtelettes et le bifteak qu'on lui servit ; quand il sentit surtout l'odeur du restaurant qui s'élevait des tables voisines, son estomac se ferma, il ne put rien avaler.

—L'addition dit-il au garçon.

—Monsieur ne veut pas de café du tout ?

—Non.

—Monsieur a le temps.

Voici le bateau, là à côté, il n'a pas encore sonné.

—N'importe.

Il jeta un louis de vingt franc sur la table.

Le garçon revint avec la note et la monnaie, le tout étalé sur une assiette blanche qu'il balançait en marchant.

Pierre, à ce moment, leva les yeux.

A quelques pas de lui, assis devant un bock à moitié plein, l'individu de la gare le regardait le menton appuyé sur ses deux mains croisées sur une canne.

Ce regard clair, insupportable de fixité, fit éprouver une singulière impression à M. de Sauves.

—Décidément c'est à moi qu'il en veut, se dit-il.

Et contrarié au dernier point, cédant à une sorte d'hypnotisme plus fort que sa volonté, il se leva et partit rapidement, sans même songer à prendre sa monnaie.

Il avait son billet.

Le bateau n'était qu'à deux pas de là.

Il s'élança sur la légère passerelle et prit place sous la tente à l'arrière.

Pierre n'était pas assis depuis cinq minutes, que l'inconnu faisait à son tour son apparition sur le bateau.

Il s'approcha du capitaine, lui parla un instant, mais sans mystère ni importance.

Celui-ci, un anglais très flegmatique, approuva par deux fois de la tête, et eut l'air de lui dire.

—Allez !

L'individu alors s'approcha de Pierre.

Très poli il toucha le bord de son chapeau.

—Pardieu, monsieur, dit-il, vous êtes bien M. de Sauves, domicilié rue de la Tour, à Passy, n'est-ce pas.

—Parfaitement. Mais à qui ai-je l'honneur de parler ?

Il n'y avait personne autour d'eux.

L'individu tira son portefeuille de sa poche en montrant une dépêche à l'ingénieur.

—Je suis agent de la sûreté de Paris, monsieur lui dit-il, et voici l'ordre de vous arrêter qui m'est arrivé ce matin.

Pierre devint plus blanc qu'un linge.

—Moi ?... m'arrêter ?... Et il stupéfait et balbutiait... Pourquoi ?

Puis avec une colère qui montait :

—Mais c'est indigne cela, savez-vous ? C'est violer atrocement la liberté des gens. Pourquoi m'arrêtez-vous ?

—Je vous le dirai si vous voulez me suivre. Et si j'ai un conseil à vous donner, c'est de le faire sans révolte et sans bruit. Je n'ai pas besoin de vous dire qu'ici tout le monde me prêtera main forte si je le demande, et que vous n'arriveriez qu'à un très grand scandale.

Un homme de votre éducation ne doit pas être avide de ces choses il me semble.

L'agent s'exprimait bien, avec un calme parfait.

—Marchez, monsieur dit Pierre, en se levant, je vous suis.

L'agent eut un imperceptible sourire.

—Non, dit-il avec son même flegme, veuillez passer devant au contraire.

—Et mes bagages ?

—Ils seront déposés en lieu sûr soyez sans crainte.

M. de Sauves obéit.

L'inconnu avait raison ; ce que Pierre redoutait par-dessus tout ce qui lui était arrivé, c'est de voir des cris un scandale, des commentaires.

—Mais qu'est-ce que c'est ? demanda-t-il de nouveau quand il eut mis le pied sur le quai.

—Venez dit l'agent, le plein air ne vaut rien pour certaines paroles.

—M. de Sauves, de plus en plus ennuyé marcha à côté de son désagréable interlocuteur.

Sa conscience était bien tranquille.

Et cependant ces mots l'atterraient :

—Ordre de vous arrêter !

—Arrêter ? lui, un honnête homme qui n'avait jamais fait que du bien dans sa vie !...

Mais les événements les plus invraisemblables n'arrivent-ils pas ?

—Et en dépit de sa certitude d'être loyal et droit autant que quiconque, malgré son incapacité, son existence limpide et honorable, ces mots si profonds lui revenaient :

—"Si l'on m'accusait d'avoir volé les tours de Notre Dame, je commencerais par prendre la fuite."

On arriva au poste de police qui se trouve sur le quai même.

L'agent qui devait être connu, fit un signe imperceptible, et tout le monde s'écarta très respectueusement.

M. de Sauves, les oreilles bourdonnantes, le cœur serré comme dans un étou, les jambes molles, le suivit dans une petite pièce meublée d'un bureau, d'un fauteuil et de quelques chaises.

Ils s'assirent tous les deux, l'homme de la police derrière le bureau un peu à contre jour, l'autre en pleine lumière sur une chaise de paille.

—Mais enfin demanda Pierre, de quoi suis-je accusé ?

—Je n'ai pas ordre de vous le dire.

—Alors c'est un piège que vous m'avez tendu pour me faire venir ici, quand vous m'avez affirmé que si je vous suivais, vous me l'apprendriez.

Lettre d'un anglais qui apprend le français à Paris

(Du Recueil Littéraire)

—Comme j'ai fait le jurement (serment) de toujours parler le français tant que je ne saurais pas ce langage (cette langue) ne trouvez pas méchant (mauvais), mon ami, que je m'en serve pour vous dire ce qui m'est arrivé sur le chemin (en route).

J'ai d'abord percé (traversé) la Belgique, où j'ai eu un dissemblable (différent) avec le commis des impôts de côté (indiscret) mais ce n'est rien en similitude (comparaison) de ce qui m'est arrivé en entrant en France : à propos de quel ques tomes (livres) de tabac, j'ai dû payer le noyau (l'amende). Il est vrai que j'y avais été pris du temps des droits rassemblés (réunis).

—Il ne nous est rien abordé (arrivé) ensuite, si ce n'est qu'en sortant d'une poitrine (gorge) de montagne un troupeau de bouillies (bœufs) a effrayé nos imbéciles (animaux) qui ont pris le défant (mors) aux dents.

—Heureusement nous n'avons pas répandu (versé)

—Je me satisfais (plais) beaucoup à Paris.—J'ai déjà vu le Luxembourg, Notre-Femme (Notre Dame) le théâtre de la Joie (Gaieté) le Louvre, l'Opéra et autres tombeaux (monuments). A cinq heures je vais chez le réparateur (restaurateur) et souvent ensuite aux Diversités (Variétés) où je ris comme un insensé (fou).

—Je me peins (figure) que vous serez bien étonné de mes avancements (progrès) dans le français quand vous saurez que je l'ai enseigné (appris) tout solitaire (seul) sans ouvrir une seule fois ma grand'maman (grammaire).

VARIETES.

Chez le docteur.

—Et qu'éprouvez-vous ?

D'intolérables démangeaisons dans les jambes.

—Très curieux. Je ne m'explique pas du tout ces souffrances. Seriez-vous caissier par hasard monsieur ?

—Une belle vache ! quel âge a-t-elle ?

—C'est-y que vous voulez l'acheter ?

—Oui.

—Elle n'a pas encore ses quatre ans.

—Tiens, mais je croyais qu'elle avait sept ans quand vous l'avez achetée.

—Je vais vous dire quand on achète c'est vieux ; mais si c'est pour vendre, c'est jeune.

Deux bohèmes à redingotes [rapées, blanchies au collet et rougies aux coudes discutent.

—Moi dit l'un je ne trouve rien de plus distingué qu'un habit noir.

—Oui mais un habit noir, là, bien noir.

Toto pratique la charité à sa manière.

Toto rencontre un pauvre homme qui lui demande l'aumône au nom de Dieu.

Toto bravement donne le seul sou qu'il possède.

Sa mère le comble d'éloges et l'embrasse.

—Tu trouves que c'est bien, dis mère ?

—Certainement mon cher Toto...

—Et bien ! pour ma peine si tu étais bien gentille tu me donnerais deux sous !...

Au tribunal correctionnel.

Le président.—Prévenu, vous êtes accusé d'un délit très grave ; vos noms, prénoms et professions.

Le prévenu.—J'en frémis d'horreur.

Le président.—Faites-nous grâce de vos impressions.

Le prévenu.—Mais je réponds à votre question : je m'appelle Jean Frémy, doreur.

Quinze Mille Dollars

EN CHAUSSURES !

SACRIFICES ENORMES !

DEUX MAGASINS CONSIDERABLES !

L'immense stock de chaussures de la Manufacture de J. Aird & Co. a été vendu à M. L. A. Guertin, marchand de chaussures, à 71 cts dans la S. et est maintenant installé dans ses deux vastes magasins. Place du marché.

Magasin No 1.—Coin de la rue Casca-des et St-François.

Magasin No 2.—Coin de la rue St-Antoine et St-François (Bloc Bernard.)

Tout est marqué pour être vendu à 75 cts dans la S.

Le public apprendra avec plaisir cette importante nouvelle, qui va nécessairement faire une révolution terrible dans le commerce de chaussures de cette ville.

Tout le monde voudra profiter des avantages offerts, et gagner au delà de

40 par cent.

L'assortiment est des plus variés et comprend ce qu'il y a de mieux en fait de chaussures dans toutes les lignes.

Jamais un stock aussi considérable n'a encore été offert en détail au public.

Tous sont invités à aller le visiter aux magasins de

L. A. GUERTIN,
ST-HYACINTHE.

N. B.—Jusqu'à nouvel ordre, ces magasins seront fermés à 6 hrs P. M., tous les mardis et jadis.

On demande

Un apprenti orfèvre. S'adresser immédiatement à

E. LAMARCHE,
St-Hyacinthe.

Aux Forgerons

A VENDRE, à St-Dominique de Bagot, à 3 arpents de l'église, 2 emplacements avec boutique de forge, maison privée, étable etc, le tout en bon ordre. Conditions faciles. S'adresser à

CASIMIR DESPARS,
St-Dominique.

A LOUER

Un bon logement au-dessus du magasin de MM Bergeron et frères. Ce serait un excellent local pour une modiste ou couturière.

S'adresser à

EUSEBE MORIN

On Demande

Un jeune garçon d'une quinzaine d'années, avec de bonnes recommandations, pour apprendre le métier de barbier.

S'adresser à

L. BOUCHER,
St-Guilherme d'Upton.

On demande

Un apprenti-meunier. S'adresser immédiatement à

FERD. BARBEAU, Meunier,
Emileville, St-Pie, Que.

Terre à vendre

Une terre de 125 arpents dont 75 en culture et le reste en bois, située à Granby, comté de Shelburne, à 1/2 mille de l'église, avec maison neuve, une grange, à deux étages, couverte en métal, dans laquelle il y a l'eau courante pour les animaux.

Conditions faciles. S'adresser au propriétaire

D. B. McKERLEY,
Granby, Qué.

Terre à vendre

A St-Damase, dans le rang de Ste-Marie-Anne, une magnifique terre en bon ordre, toute en foin. Maison, hangar, écurie, grange, et de plus un petit verger.

Pour les conditions, s'adresser au propriétaire.

CYPRIEN GLADU, boulanger,
Rue Concordia, St-Hyacinthe.

Terre à vendre

A BONNES CONDITIONS

Située dans le canton de Shelburne et comprenant 200 acres dont la moitié en bon état de culture, avec maison, granges, bon verger et sucrerie.

Pour informations, s'adresser à

DANIEL ASHLON,
Savage Mills, P. Q.
à 19

AVIS

Toutes les personnes qui ont des réclamations contre la succession de feu Messire J. A. Provençal, en son vivant curé de St-Césaire, sont requises de les présenter d'ici à deux mois de cette date.

REV. LAROCHELLE, DEROME
et **DESNOYERS,**
Exécuteurs testamentaires.
St-Césaire, 26 juin 1889.

Hardes Faites

A 25 par cent au dessous du prix courant.

M. O. DAVID, Père,

Ayant décidé d'abandonner les affaires, vend toutes ses marchandises à grand sacrifice.

Une réduction de 25 o/o sur le prix courant est faite sur

HABILLEMENTS, TWEEDS et ARTICLES DE MERCERIE.

M. O. DAVID, Pere,
No. 44 rue St-François.

Place du Marché, St-Hyacinthe.

GRAND ASSORTIMENT

Marchandises Nouvelles

VENANT D'ÊTRE REÇUES au magasin de

N. G. LEDUC,

No. 100 RUE CASCADES

En face du Marché.

ETOFFES A ROBES, CASHIMERS, INDIENNES, Etc.

SOIES, SATINS, BRODERIES, DENTELLES, GANTS, PARASOLS, Etc.

Prix plus réduits que jamais.

DIX CAISSES

MARCHANDISES NOUVELLES

Viennent d'être reçues au magasin de

Bergeron & Cie.

Etoffes à Robes

Dans les plus belles nuances et qualités

GARNITURES ET ORNEMENTS DE LA DERNIERE IMPORTATION.

Parasols !

Ce qu'il y a de plus nouveau, de plus riche et de plus élégant

ENEZ VOIR NOS MARCHANDISES.

Toujours au plus bas prix

BERGERON & CIE,

Place du Marché, St Hyacinthe.

Hardes Faites

CHEZ

MATHIEU FRÈRES,

No. 72 Rue Cascades,

(Vis-à-vis la Banque de St-Hyacinthe.)

ST-HYACINTHE.

Le plus grand assortiment de la ville !

Le choix le plus varié !

Les marchandises les plus nouvelles !

Les patrons les plus nouveaux !

La coupe la plus élégante !

Mercurie, Chemises, Cols, Collets, Gants, etc.

— SUR COMMANDE —

Habillements faits sur commande à 24 heures d'avis, par des ouvriers de 1re classe.

Cartes de modes de Paris reçues chaque mois.

A VENDRE

10 parts (\$1.000) payées, dans la Compagnie d'Imprimerie de L'Union. S'adresser à LA TRIBUNE.

Guide Commercial

DE ST-HYACINTHE.

AGENTS D'ASSURANCE :

F. Bartels 103 Cascades
F. X. A. Boisseau 16 St-Denis
G. H. Henshaw 118 Cascades
J. O. Dion 9 St-Denis
J. Nault, Bureau d'enregistrement

AVOCATS :

Fontaine & St. Jacques 13 Girouard
Desmrais & Beauregard 28 "
J. B. Blanchet 32 "
Beauchemin & Malette 24 "
De LaBruère & Gagnon 9 St Denis
Lussier & Gendron 11 "

APPAREILS DE CHAUFFAGE

A Blondin 148 Cascades
J Leduc 99 1/2 "
Brodeur & Frère, 44 Cascades

BANQUES :

Banque de St-Hyacinthe 13 Cascades
Banque Molson 120 "
Banque Jacques-Cartier 17 Girouard

CHAUSSURES (En Gros)

Ls. Coté & Frère 5 & 7 St. Antoine
Seguin, Lalime & Cie 1, 3, 5 et 7 Cascades

CHAUSSURES (Détail)

L. N. Lussier 124 Cascades
L. A. Guertin 89 "
A. Dion 80 "
H. Levi 56 St-Simon

DENTISTE :

J. N. Trudeau 78 Mondor

CHAPELIERS :

H. Levi 42 St-François
A. Lapalme 90 Cascades
N. Martel 84 "
X. Marin 64 "

COMMERÇANTS DE BOIS

F. X. Mercier 40 Rue Mondor
Leon Palardy 75 rue St Antoine
Lambert & Daignault, coin des rues Cascades et Concorde

CHARBON, Etc.

C. Rouleau 5 Laframboise
Bousquet et Benoit 17 Laframboise

FERBLANTIERS, COUVREURS & C

J. Leduc 99 1/2 Cascades
E. Lajoie 88 "
J. Hébert 141 "
I. Arpin 36 Concorde
Brodeur & Frère, 44 Cascades

FERRONNERIES & PEINTURES

P. Lapière & cie. 126 Cascades
J. A. Laporte 52 St Simon
J. H. Morin 65 "

GRAINS, FLEURS, Etc)

C. Rouleau 5 Laframboise
M. Bousquet 70 Mondor
F. St. Jacques 35 St Antoine
Jos. Brodeur 29 Cascades
Sarazin & Menard 14 1/2 Cascades
N. Bernier & cie 10 et 12 Cascades

GROCERIES :

L. G. Lalime 2 Cascades
E. Reeves 48 "
Pagnello frères 118 "
F. H. Poitras 180 "
N. P. Viens 132 "
J. Dupont Concorde
S. Bourgeois 38 St Antoine
D. Dumaire 58 "
V. Marsereau 37 St-François
O. Brodeur 49 St-Simon
Raymond Frères N.-D. St-Hyacinthe
L. Hébert "

HUISSIERS :

J. Chagnon 48 Girouard
H. Marchessault, 21 St Antoine
N. J. Chaput, rue Girouard N.-D
A. Bissonnet 46 St. Antoine

HARDES FAITES

M. O. David 45 C. François
M. O. David fils St Simon
Mathieu frères 22 Cascades
O. G. Clément 109 "
H. Levi 43 St François

INSTRUMENTS ARAIRES .

O. Chalifoux & fils N. D. St-Hyacinthe
G. Bedard 2 St François
M. Bousquet 70 Mondor

LIBRAIRES

E. H. Richer 67 St Simon
L. A. Choquette & frère 140 Cascades

MEUBLES

C. A. Simard 17 & 19 Cascades
Jos. Burque 32 et 38 Cascades
B. Massé 21 & 23 Cascades

MAGASIN GENERAL

S. Bourgeois 38 St Antoine
Raymond & frere N. D. St-Hyacinthe
Jos. Brodeur 29, 37 et 43 Cascades
L. G. Lalime 2 "

MARCHANDISES SECHES

Bergeron & Cie 63 St Simon
Brousseau frères 47 St François
G. Daignault 102 Cascades
Ls. Marier 62 "
N. G. Leduc 96 "
Mme Ls. Gagnon 45 "
H. Levi 41 St François

MAGASIN DE MODES

Mme F. X. Marin 64 Cascades
Mme Laferrrière 57 "
Mme N. Langelier 136 "
Mme M. Moison 67 "
Delle C. Gauthier 56 "

MEDECINS

Dr Eug. St Jacques 13 St Denis
Dr J. H. L. St Germain 71 Cascades
Dr L. V. Benoit 50 St François
Dr Turcot & frère 30 St Hyacinthe
Dr P. Frederic-Despars 74 Mondor
Dr Emile St Jacques 148 Cascades
Dr Mignault coin St-Hyacinthe et Girouard

Dr L. A. Beaudry 66 Mondor
Dr Aug. Mathieu, 3 William

NOTAIRES

F. X. A. Boisseau 16 St Denis
Bernier & Morin 32 Girouard
J. M. Bordua 32 "
H. R. Blanchard 18 St Denis
J. O. Guertin Hotel-de-ville
R. Deschênes " "
Jules St-Germain 118 Cascades
Taché & Désautels, 9 St-Denis

ORGUES D'EGLISES

Casavant frères, Girouard près du Séminaire
Eus. Brodeur 34 Ste Anne

ORFÈVRES

E. Lamarche 116 Cascades
L. Beaudry 36 St François
G. V. Morin 47 "
J. A. Morin 49 "

PORTES, CHASSIS, Etc

L. P. Morin 1 St Antoine
Paquette & Godbout 30 William

PHARMACIENS

Dr Eug. St Jacques 13 St Denis
Dr J. H. L. St Germain 71 Cascades
Dr L. V. Benoit 50 St François

PIANOS et ORGUES de SALON

A. Denis 114 Cascades
TABACS, CIGARS, Etc
F. Charland 128 Cascades
F. D. Renaud 59 Cascades

VOITURIERS

Choquette et Frère 46 Cascades
J. Larivière 1 St Dominique
C. Cormier 7 William
T. Noel 6 "

Primes

Extraordinaires

OFFERTES A TOUS LES

Abonnés de "La Tribune"

ANCIENS ET NOUVEAUX.

	Valeur
1 Montre en or (f. c.)	\$40.00
1 Montre en argent	24.00
1 Montre en argent (Dame)	15.00
1 Montre en argent	12.00
1 Montre en nickel	7.00
1 Montre en nickel	6.00
1 Chaîne de montre (rolled plate)	5.00
1 " " " "	4.00
1 " " " "	3.50
1 " " " "	3.00
1 Set boutons pour poignets	2.00
1 Set " " " "	1.00
1 Set " " chemises	1.00
1 Set " " " "	1.00
1 Set " " " "	1.00

15 Valeur totale : \$125.00
Ces différents objets sont exposés dans la vitrine du bureau du journal.

Tout abonné (ou non-venant au journal LA TRIBUNE, reçoit en même temps que son REÇU un NUMÉRO SPÉCIAL lui donnant droit au tirage des objets ci-dessus, qui se fera jeudi, le 27 octobre prochain (1889).

Il y aura 15 Chances.

Lors du tirage, le premier numéro sortant, gagnera la montre en or de \$40.00, le deuxième gagnera la montre en argent de \$4.00 et ainsi de suite, jusqu'à la fin de la liste.

Les noms des gagnants seront aussitôt publiés dans LA TRIBUNE et les différents lots seront délégués par la poste enregistrés.

A DENIS,

Directeur-propriétaire,
LA TRIBUNE,
St-Hyacinthe.

8 pages—40 colonnes.
Parait le vendredi de chaque semaine. Abonnement, \$1.00 par an, payable d'avance.

La Colonne Levi.

VOYEZ DONC !

\$8000 VALANT DE \$8000 CHAUSSURES

Est un chiffre suffisant pour assurer des chances.

Nous ne faisons cependant pas une trop haute estimation du Stock que nous avons à vendre; nous en donnons le juste chiffre, afin de ne pas tromper nos pratiques.

Voyons maintenant les Chances.

Il faut d'abord songer que tout a été acheté à

48 1/2 c. dans la \$

et qu'il sera vendu à un prix tel que personne ne pourra dire qu'il est possible de trouver quelque chose de moins cher.

Nous avons choisi le temps que le marché à Chaussures est engorgé, et nous avons saisi l'occasion de faire un marché d'or.

PENSEZ-Y !

Une valeur de \$100 en Chaussures POUR \$48.50.

C'est le meilleur placement qui ait jamais été fait dans notre petite ville.

Venez tous voir vous-mêmes,

A l'ancienne place de Victor Coté,

RUE ST-SIMON

Vis-à-vis le marché, porte voisine de l'hôtel de M. C. Ledoux.

ST-HYACINTHE,

ainsi qu'aux Nos.

41 ET 43 RUE ST-FRANCOIS

VIS-A-VIS LE MARCHE,

pour les

Marchandises Sèches

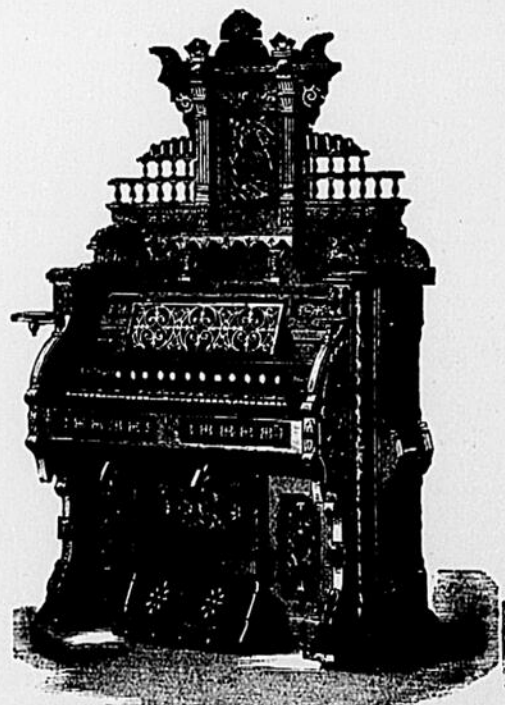
ET LES

Hardes confectionnées

H. LEVI.



ORGUES DE SALON



A Vendre et a Louer

Conditions de Paiement faciles.

A. DENIS, St-Hyacinthe

LA TRIBUNE

JOURNAL HEBDOMADAIRE

PUBLIÉ A ST-HYACINTHE, Que.

PARAIT LE VENDREDI.

Abonnement (payable d'avance)

Un an..... \$1.00

6 mois..... 50

ANNONCES :

1re insertion la ligne 10c.

Insertion subs..... 5c.

Annoncés à long terme à prix modérés.

A. DENIS,

Directeur-Propriétaire.

ST-HYACINTHE, 23 Août 1889

Nos sincères remerciements à qui de droit pour l'envoi d'une brochure intitulée : "Esquisse générale de la province de Québec, par l'hon. H. Mercier."

La Gazette de Montréal, dans un de ses derniers numéros, déplore le fiasco du projet de fédération impériale de sir Charles Tupper et en attribue l'insuccès à l'attitude hostile des colonies australiennes. Il paraît que des apôtres de la fédération ont remporté dans ce pays la plus belle veste possible et ont dû retourner chez eux sans obtenir le moindre encouragement.

Les assemblées semi-annuelles du Grand-Tronc, tenues le 16 courant à Londres, montrent que les recettes générales ont été de £1,818,900; recettes claires, £561,600, et une balance de £88,800 devant être distribuée en dividende de £3.80 pour cent par année sur le capital de garantie, laissant une faible balance. Le Chicago et Grand-Tronc montre un surplus de £2,400 contre £141 l'année dernière. Le Détroit et Milwaukee montre un déficit de £16600 contre un déficit de £13,933 l'an dernier.

Nous apprenons avec plaisir nos compatriotes de Marinette, Wis., depuis plusieurs années desservis dans une église irlandaise, viennent d'obtenir de Mgr Katzer, évêque de Green Bay, la faveur d'être séparés de la congrégation irlandaise et d'être desservis par un prêtre parlant leur langue. Le Révd P. F. Durin, missionnaire français d'une communauté religieuse est arrivé au milieu d'eux avec une lettre contenant une autorisation et les instructions nécessaires. Nous félicitons nos co-religionnaires de ce succès inespéré, dû à leur patience et à leur esprit de foi.

Il y a eu, dit la Justice, à la résidence privée de l'honorable M. Mercier, une intéressante réunion de nos amis politiques, ayant pour objet la réorganisation du Conseil des arts et métiers et de l'agriculture.

Un grand nombre des membres nationaux du Conseil législatif de la province de Québec, de la Chambre des Communes et de notre Assemblée législative s'y étaient donné rendez-vous.

On y remarquait les ministres locaux, et presque toute la députation ministérielle locale, ainsi que les membres de l'opposition fédérale du district de Québec et des districts avoisinants.

Cette réunion si nombreuse s'est occupée activement de la question importante des arts et de l'agriculture, du soin de réorganiser d'une manière efficace et pour le plus grand avantage du pays le Conseil qui doit présider à leur développement et à l'aide qu'on leur donnera.

Le Star rapporte la condamnation d'un détaillant de liqueurs à \$100 d'amende et à trois mois de prison pour avoir vendu de la boisson à une personne à laquelle on lui avait fait défense d'en vendre. Ce jugement a été rendu sous l'autorité d'une loi existante et qui est peu connue de la plupart des détaillants de boissons éivivantes. Cette loi donne le pouvoir aux patrons, aux pères, aux mères, au mari ou à la femme, aux frères ou aux sœurs, aux curateurs et aux tuteurs de signifier aux détail-

leurs une défense de vendre de la boisson à leurs employés, aux membres de leurs familles qui sont reconnus comme en faisant un usage immodéré. Si après cette défense dûment notifiée, ils vendent de la boisson à de telles personnes, ils peuvent être condamnés à l'amende et à la prison, comme dans le cas rapporté plus haut. Il y a plusieurs familles qui ont le malheur d'avoir dans leur sein un membre qui les déshonore par ses excès et qu'elles parviendraient peut-être à guérir, n'était la facilité avec laquelle il peut se procurer le poison qui l'abrutit, et qui cependant n'ont aucune idée du pouvoir que cette loi leur donne.

Nous avons reçu une petite brochure de 14 pages, intitulée : "The truth about the French-Canadians," (La vérité en ce qui touche les Canadiens-Français), par John Talbot Smith, du N.-Y. Catholic World, et dont une traduction a paru dans la plupart de nos grands journaux canadiens. Dans cet étroit espace de 14 pages, l'auteur venge les Canadiens des accusations d'ignorance, de dégradation et de bigoterie qui leur ont été récemment lancées par une certaine presse anglaise. Il ridiculise l'idée que l'on s'est faite dans certains cercles, de la possibilité d'angliciser la province de Québec. Il parle avec beaucoup d'éloges de la propreté, de la politesse, de l'hospitalité et de la sobriété des Canadiens. Statistique en mains, il fait une comparaison de la province de Québec avec celle d'Ontario, au sujet de la morale publique et de la valeur réelle de la propriété foncière. Il établit aussi que les établissements scolaires et le nombre de ceux qui les fréquentent y sont supérieurs à ceux d'Ontario. À part quelques exagérations insignifiantes, M. Smith semble connaître assez parfaitement notre histoire et nos tendances sociales et politiques, pour nous prédire un heureux avenir. Nous l'en remercions. Il nous arrive si peu souvent d'être appréciés à notre juste valeur par les hommes d'origine différente à la nôtre, que nous ne saurions y demeurer indifférents.

LA FETE PATRONALE

Vendredi dernier, la fête de St-Hyacinthe, patron de notre ville, a été célébrée à la cathédrale. Mgr Moreau officiait à la grand-messe assisté de M. le Grand-Vicaire Gravel, et de MM. les Chanoines Larocque et Leclair, comme diacres d'honneur, et de MM. les abbés Beaugregard et A. Kéroack, comme diacre et sous-diacre d'office. M. l'abbé P. F. Decelles dirigeait les cérémonies. Un éloquent sermon de circonstance a été donné par le Révd P. Charland, dominicain.

La messe du 2nd ton a été magistralement exécutée par le chœur, avec accompagnement d'orgue. M. Peltier, organiste distingué de Montréal, et M. Couture, de passage en cette ville pour étudier l'orgue de la cathédrale, cette belle œuvre des frères Casavant, nous ont aussi fait entendre de la belle musique. A l'offertoire, le professeur Bègic a rendu avec le talent qu'on lui connaît, l'un des chefs-d'œuvre de Lemmens : "L'Orage." A l'élévation, Melle Laframboise a chanté "l'Ave Verum" de Dubois, avec beaucoup de grâce. M. l'abbé Racicot, de l'archevêché de Montréal, avait bien voulu se charger des solis de la messe du 2nd ton.

Les Canadiens dans le Massachusetts

Spencer, 14 août.—La clôture de la Convention des Canadiens-Français du Massachusetts et du Rhode-Island a eu lieu aujourd'hui.

Les délégués étaient au nombre de 170.

La question des écoles a été la plus importante qui y ait été discutée. Des résolutions recommandant l'établissement d'écoles privées pour l'enseignement de

la langue française, et la formation de syndicats à cet effet, ont été passées. Il a aussi été résolu d'établir des clubs pour faire naturaliser les Canadiens et d'organiser une fédération de toutes les sociétés canadiennes. On y a recommandé fortement aux familles canadiennes de parler et de faire instruire leurs enfants dans leur langue.

La prochaine convention sera tenue en 1893, à Woonsocket, R. I., et M. P. Boucher en a été élu président.

Une résolution comportant l'engagement de tous les Canadiens-Français d'accorder un support loyal et fidèle aux institutions américaines y a aussi été passée à l'unanimité.

On dit que cette convention est la plus fructueuse qui ait encore jamais été tenue.

Deux incidents d'une nature bien différente ont marqué cette convention : La nouvelle du décès de M. l'abbé Vens, curé des Canadiens de Spencer, et la présentation d'une adresse et d'une canno à M. H. A. Dubuque, avocat de Fall-River et député à la Législature du Massachusetts.

Le canevas d'un roman

Détails inédits sur la mort tragique du capitaine Migneault et sur les recherches du trésor qu'il laisse en héritage

Il y a quelques jours, l'Electeur contenait le résumé d'un véritable roman dont le prologue se serait passé il y a au-delà de trente ans. L'affaire Migneault, ce capitaine de vaisseau assassiné par ses compagnons et dont le cadavre fut enterré sur une île près de Boston, n'a pas laissé d'intriguer ceux qui l'ont lue, tant par son caractère romanesque que par sa quasi-invéraisemblance.

Nous sommes heureux de pouvoir donner aujourd'hui sur cette intéressante histoire, quelques détails qui ont pardessus tout le mérite d'une incontestable authenticité.

Un père rédemptoriste, prêchant une retraite à Windsor, fit par hasard la connaissance d'un nommé Migneault.

En attendant prononcer ce nom qui lui rappelait de bien tristes souvenirs, le révérend père ne put retenir un mouvement de surprise; il invita Migneault à venir le voir, et lui raconta les détails qui suivent touchant la mort tragique du capitaine. Il tenait ces détails de la bouche même de l'un des assassins.

M. Migneault, commandant d'une goélette, dont l'équipage se composait de cinq hommes Canadiens et Irlandais, faisait la pêche au cap Sud. Un jour, il fit la découverte de l'épave d'un navire, ensablé près de la côte d'une île. Poussé par la curiosité, il fit, aidé de ses compagnons, la visite de la cale du vaisseau, et quelle ne fut pas la surprise générale! un chaudron rempli de pièces d'or et d'argent s'offrit à la vue. Il y avait là une somme très considérable, plusieurs fortunes, suivant l'expression du narrateur.

La précieuse trouvaille fut transportée dans la goélette de pêche et amené à une île aux Etats-Unis. On mit à l'ancre et le capitaine Migneault permit à ses matelots de débarquer pour se divertir et fêter l'arrivée inattendue de leur fortune. Pendant leur absence, Migneault craignant à juste titre sans doute une indiscretion de leur part, cacha le trésor dans l'île, et à leur retour une querelle inévitable s'éleva. Le capitaine refusa nettement de découvrir le lieu de la cachette, avant son retour au Canada. Les matelots ivres d'alcool se ruèrent sur lui, l'assommèrent à coups de chaîne, et son cadavre fut enterré sur l'île, près d'un peuplier. Migneault avait promis de partager avec eux à une date rapprochée.

Après avoir consommé leur crime, les assassins se mirent à la recherche du trésor qui demeura introuvable. Ils s'emparèrent alors du vaisseau qu'ils vendirent à des armateurs, de Liverpool.

Le capitaine avait trois sœurs et un frère mort sans enfants aux

Etats-Unis, ses trois sœurs sont mortes aussi. Il était célibataire.

Il n'est pas permis de douter de la vérité de ces détails, puisque le révérend père les tenait, comme nous l'avons dit, de la bouche même du dernier survivant des assassins, sur son lit de mort. Tous les complices de ce dernier avaient péri dans un naufrage.

Migneault à qui le père a raconté ce que nous avons dit, est parent du capitaine et demeure dans la province de Québec. Il a bien voulu nous transmettre ce qui précède de même que ce qui suit.

Le père lui avait remis une carte représentant le plan de l'île du trésor et sur laquelle étaient indiqués une fontaine et un peuplier, près desquels le capitaine avait été enterré.

Le jeune homme, se mit alors à la recherche du magot. Il se rendit sur l'île en question, il reconnut parfaitement la fontaine, mais ne put retrouver le peuplier, il n'y avait plus que des jeunes pousses. Il travailla toutefois courageusement sans pouvoir trouver autre chose qu'un ossement, le poignet d'un homme qui avait dû être robuste. Il avait creusé deux pieds de profondeur. Un incident vint l'interrompre dans son travail. La femme du gardien de l'île l'ayant aperçu lui demanda ce qu'il faisait là. Ne voulant pas dévoiler son secret, il s'en retira comme il put par une restriction mentale; mais il fut forcé de discontinuer ses recherches. De retour à Brompton, il mit deux personnes dans le secret et retourna avec elles sur l'île, pendant la nuit. Mais par suite de tempêtes, et empêchés par les glaces très abondantes dans cet endroit, les trois chercheurs du trésor ne purent aborder pour la deuxième fois que quinze jours environ après leur première visite.

On raconta au gardien qu'il ne s'agissait de rien autre chose que de retrouver le corps du capitaine. Ils obtinrent la permission de travailler, mais il appert que le sort était contre eux, la neige les obligea de discontinuer le cours de leurs intéressantes recherches. Ils n'avaient trouvé rien autre chose qu'un tibia!

L'année suivante, Migneault tenta de nouveau l'aventure, mais encore sans succès. Il avait dépensé tout ce qu'il possédait. On lui avait conseillé de venir à Québec voir un M. X..... expert en ces matières, trouveur d'or et d'argent par le moyen de l'électricité et du magnétisme. Cet avis lui ayant paru bon, il vint à Québec et remit à ce monsieur, la carte dont nous avons parlé et plusieurs autres papiers. Ceci n'aboutit encore à aucun résultat pratique.

Vers le même temps, Migneault reçut une lettre d'un journaliste de Boston qui s'offrait à faire exhumer et inhumer ailleurs les restes du capitaine pourvu qu'il connaitrait le lieu de la sépulture. Migneault répondit que cela n'en valait pas la peine, puisque du cadavre du capitaine il ne restait plus que quelques ossements. Il ajouta qu'il y avait là un trésor de caché et qu'il serait prêt à le partager avec quiconque pourrait le trouver. Il disait en outre qu'il avait dépensé pour cette affaire son modeste pécule et qu'il s'était vu forcé de faire le métier de bûcheron pour gagner sa vie. Aucune réponse ne vint.

Alors Migneault découragé mit un terme à ces recherches qui prenaient son argent avec son temps et qui ne lui leraient probablement pas découvrir le Pérou. Chercher un trésor dans cette île quelque peu étendue qu'elle fut, présentait des difficultés qui ne pouvaient être surmontées qu'à force d'argent et de travail. Migneault ne pouvait produire l'un, et était seul pour accomplir l'autre. C'est ce qui le décida d'abandonner, momentanément du moins, la conquête du..... chaudron d'or.

PRIMES—Voyez les magnifiques primes offertes aux abonnés de LA TRIBUNE, exposées dans la vitrine du magasin de M. E. Lamarche.

Meurtre affreux

UN HOMME DE HULL TUÉ A COUPS DE HACHE

Il y a un an demeurait à Hull un citoyen paisible et respectable du nom de Midas Bonsecours. Il était employé à la manufacture de M. E. B. Eddy depuis de longues années, ses patrons étaient très contents de lui et lui manifestaient la plus grande confiance.

Marié récemment, Bonsecours ne semblait pas heureux en ménage. Quoiqu'il ne se soit jamais plaint, ses amis ont cru s'apercevoir que le foyer domestique ne lui offrait pas tous les charmes et le bonheur qui font les délices des couples réellement nés l'un pour l'autre.

Ceci semblait être l'impression parmi les membres de sa famille et ses amis intimes, sans qu'aucun d'eux, cependant, put donner la véritable raison de ce nuage qui semblait obscurcir la carrière de leur parent et ami.

Bonsecours, était devenu morose et jongleur, mais jamais une plainte, jamais un seul mot, ne pouvait laisser entrevoir la cause réelle du grand changement qui s'était opéré dans son caractère.

Était-ce réellement des malheurs de ménage comme quelques-uns le prétendaient, ou était-ce un pressentiment de la fin tragique que son étoile malheureuse lui avait réservée.

Nous pourrions peut-être former une idée des causes du malheur de cet infortuné, et nous connaîtrions ce mystère lorsque seront dévoilés au jour, les véritables auteurs de la mort terrible et prématurée du malheureux Bonsecours.

Il y a déjà quelques mois, Bonsecours se décida d'aller tenter fortune aux Etats-Unis. Était-ce réellement pour améliorer sa position ou pour se soustraire auprès de ses proches, à la honte que lui causait la conduite de celle qu'il avait prise pour être à la maison le modèle du dévouement et de la piété. Personne ne peut le dire. Après avoir abandonné son poste à Hull il se rendit avec sa femme à Harrison, ville de l'état du Wisconsin où se fait un grand commerce de bois.

Bonsecours avait trouvé de l'emploi dans une des grandes scieries de l'endroit et tenait en outre une maison de pension.

Après quelque temps, Bonsecours eut à reprocher à sa femme sa trop grande intimité avec un des pensionnaires de la maison. Ces reproches furent inutiles.

La femme ne voulut pas abandonner son amant. Le malheureux époux ayant un engagement à finir à la scierie où il était employé se promettait de mettre fin à cette vie scandaleuse tôt ou tard. Il s'adressa à l'amant de sa femme qui persista tout de même à entretenir des relations criminelles avec cette femme infidèle.

Inutile de dire que ce ménage était des plus malheureux, chaque jour voyait survenir une nouvelle chicane. C'était un véritable enfer sur la terre.

Le 3 août, Bonsecours et sa femme furent invités d'assister à un bal donné par un de leurs voisins. L'invitation fut acceptée. Bonsecours s'y rendit seul, la femme était accompagnée de son amant. Vers minuit, Bonsecours revint chez lui et se mit au lit, sa femme ne revint à la maison que vers les deux heures du matin, toujours avec sa même compagnie.

Le mari irrité de ce qui venait de se passer fit un dernier appel à sa femme de cesser cette vie abominable.

La femme entra dans une grande fureur, et demanda à son amant de faire faire son mari.

Alors une querelle s'éleva entre les deux hommes. Ensuite on en vint aux coups de poings, et Bonsecours se sentant dans son droit, administra à l'amant plusieurs coups qui le mirent hors de combat.

La femme furieuse de voir son amant ainsi maltraité, saisit une hache, qu'il y avait dans une chambre voisine, et s'approchant de son mari, par en arrière, lui

administra sur la tête un coup formidable, qui l'étendit par terre.

Les deux amants entrèrent dans une furie qui semble avoir été inspirée par le démon.

Ce monstre, sous forme d'homme, s'empara de la hache, et fendit d'un bord à l'autre la tête du malheureux Bonsecours qui resta inanimé sur le plancher. La mort fut instantanée.

Le reste de la nuit fut passé dans la plus grande orgie, le démon semblait s'être emparé entièrement de ces deux êtres abrutis par la passion.

Ce meurtre épouvantable ne fut découvert que le matin lorsqu'un voisin rentrant dans la maison se trouva en face de cette scène horrible.

L'alarme fut aussitôt donnée par toute la ville. Le plus grand émoi s'était emparé de la population généralement paisible.

La femme et son amant furent aussitôt arrêtés et subiront leur procès au prochain terme de septembre.

Le mariage ou la mort

Un jeune homme d'Ottawa veut se débarrasser d'une union forcée

OTTAWA, 13.—Une cause assez extraordinaire sera appelée devant la cour en Chancellerie à ses prochaines séances.

Sidney Lawless, fils de M. Lawless, autrefois employé dans les succursales de la banque "British North America" à London, Toronto, Ottawa et Saint-Jean, N.B., faisait la cour à une jeune demoiselle nommée Maud Chamberlain, fille d'un cultivateur à l'aise des environs d'Aylmer Québec. Dernièrement il reçut d'elle un billet disant qu'elle aimerait beaucoup à le voir le soir même, avant son départ pour une promenade chez des amis près de Montréal.

Le jeune Lawless, qui est employé dans le département des postes, partit après la fermeture de son bureau pour se rendre à l'invitation de la jeune fille. Il la trouva dans le salon chez son père et tous deux conversèrent longuement.

Tout à coup, le père entra et demanda à Lawless de marier sa fille : "Vous l'avez perdue" dit-il, "vous devez maintenant la marier." "Je ne veux pas marier votre fille et je ne la marierai pas," répondit le jeune homme.

Chamberlain sortit un revolver de sa poche et déclara à Lawless que s'il ne mariait pas sa fille, il lui ferait sauter la cervelle.

Un nommé Ritchie, commerçant d'animaux, d'Aylmer, et oncle de la jeune fille, entra dans le salon sur ces entrefaites et tâcha d'apaiser le père furieux et persuader au jeune homme de marier la jeune fille. Ritchie s'en fut chercher un ministre malgré qu'il fut onze heures du soir. Il revint immédiatement accompagné du Rvd. M. Cunningham, ministre de l'église anglicane d'Aylmer.

Lorsque le pasteur se présenta au salon Lawless lui déclara qu'il était mineur et qu'il épousait cette jeune fille contre sa volonté. M. Cunningham, entendant ces protestations, refusa de présider la cérémonie nuptiale et se retira. L'impitoyable Ritchie alla chercher un autre ministre, le Rvd. M. Sears, qui donna le même refus.

A quatre heures du matin, la jeune fille, son père furieux, le jeune homme épouvanté, étaient encore dans le salon. Finalement Lawless céda aux menaces de Chamberlain se rendit en voiture à Ottawa, où il trouva un ministre, le Rvd. M. Markes, qui célébra le mariage et unit les époux.

Le mari et la mariée se séparèrent alors sans même se dire au revoir. C'est la dernière fois qu'ils se sont vus.

La famille du jeune homme qui occupe une haute position sociale, fut profondément blessée de cette aventure, et retint les services de M. J. A. Gremel, avocat, qui signifia à la jeune fille le bref et la requête, dans lesquels il allègue tous les faits ci-dessus et demandent l'annulation du mariage.

Lettres de M Ewing

Le cultivateur peut se dispenser d'apporter beaucoup d'attention à la nourriture organique, si ce n'est pour en grouper ensemble tous les éléments dans les conditions les plus favorables et pour observer les résultats. Il n'en est pas de même cependant, de la partie plus minime appelée inorganique ou minérale, qui est tirée du sol et qui doit lui être rendue en partie, faute de quoi la production diminuera. Nous renvoyons à plus tard la question des silicates que nous traiterons sous le chef d'engrais en général, vu que la silice, seule ou avec ses nombreuses combinaisons, est abondamment pourvue de toutes les espèces de sol, tandis que le phosphate semble avoir été donné à l'homme par la nature pour qu'il le garde, et qu'il le préserve avec soin. C'est pour n'avoir pas gardé ce dépôt avec fidélité que notre nationalité souffre aujourd'hui.

Les os des animaux sont composés d'environ soixante pour cent de phosphate de chaux, qui est tirée du sol par l'intermédiaire de la plante.

LORSQU'UN CULTIVATEUR VEND

100 livres d'os, sous n'importe quelle forme, en bétail, chevaux, moutons, pores, etc., ou leurs produits, la terre perd 60 lbs de phosphate de chaux. De plus, si nous tenons compte de la perte énorme d'acide phosphorique soluble lavée par les pluies à la surface des tas de fumiers non abrités, dans toute l'étendue du pays, et si nous nous rappelons que dans les parties les plus anciennes du pays, ces ventes et ses déperditions ont lieu depuis un grand nombre d'années, sans qu'aucun équivalent ait été rendu au sol, est-il étonnant que l'on puisse voir par toute la province des animaux mâchant avec voracité des os, de vieilles bottes, des habits et même les clôtures, semblant supplier le cultivateur et le pays de leur procurer l'alimentation dont leurs os ont besoin, pour se former et pour leur donner la santé et la vigueur ? Comment une pauvre vache, s'efforçant de conserver une existence précaire, ayant une charpente trop faible peut-elle fournir un lait riche et abondant ? Comment nos cultivateurs peuvent-ils espérer qu'ils élèveront de beaux animaux dans de telles conditions ? Dans les Cantons de l'Est, un grand nombre de vaches meurent chaque année à cause de cela. Je connais au moins cinquante cultivateurs qui se servent de moulée d'os, c'est-à-dire d'os moulus très fin, comme l'unique moyen d'empêcher leur bétail de mourir.

IL FAUT QUE LA TERRE SOIT NOURRIE

si l'on veut améliorer la qualité et augmenter la quantité des récoltes. Les Cantons de l'Est ne sont pas la seule région où cette difficulté existe. Dans toutes les anciennes parties du continent, les animaux souffrent et je suis convaincu qu'il n'y a dans cette province, qu'un très petit nombre de troupeaux d'animaux où l'on ne se sert pas de nourriture importée, ou encore là où l'on n'étend pas de superphosphates sur le sol, qui ne sont pas plus ou moins affectés. Trois des principaux acheteurs d'animaux pour l'exportation, faisant affaires au sud du St-Laurent, m'ont informé qu'ils ne peuvent plus se procurer la qualité d'animaux de boucherie qu'ils se procuraient autrefois. Dans le Missouri, la même maladie s'est attaquée aux chevaux et on l'appelle vulgairement la grosse tête. Mais la difficulté ne s'arrête pas au dépérissement et à la mort de nos animaux. Notre population, se nourrissant des produits du même sol appauvri, est aussi sérieusement affectée. Comment se fait-il qu'il est presque impossible de trouver des dents saines, même chez les enfants ? Nous vivons d'une nourriture qui manque de phosphate de chaux (matière première de la formation des os) et

LES DENTS MEURENT D'INANITION

Lorsque nous examinons la question est-il étonnant que nous soyons, comme nos animaux, sujets à des faiblesses inconnues aux pionniers du pays ? Pour effectuer cette réforme, un réveil national est absolument nécessaire, mais il faut l'entreprendre. Il faut restaurer nos terres, récupérer notre santé et notre richesse. Les cités et les villes sont intéressées au même titre que le cultivateur lui-même à ce que le problème soit résolu le plus tôt possible.

Dans ma prochaine lettre, je continuerai à traiter cette partie du sujet et j'examinerai l'aspect commercial de la question.

JNO EWING, JR.

Richmond, mai 1889.

Les champs et les bois

Agriculteurs et jardiniers se plaignent beaucoup, cette année, des pucerons, être infimes et chétifs, mais terriblement outillés, qui s'appellent légion. Regardez cette arbutus, ce légume, cette fleur ; ils sont là des milliers de pucerons, immobiles et pressés, formant comme une tache immense. On dirait l'innocence en personne, mais avec leur bec avide et pointu, ces petits bandits pompent avec une effroyable glotonnerie le suc des plantes, se gavent de sève, ce sang de l'arbre.

Sous leurs piqures incessantes, les feuilles se contournent, se crispent, s'inclinent, languissent et meurent. Le puceron est un fleau de nos récoltes. C'est aussi une curiosité vivante de la création. Elle est bien étonnante cette petite bête, et vraiment digne de notre attention. Ce misérable insecte, un point imperceptible, mais un ogre formidable au microscope, n'est qu'une sorte de vessie verdâtre portée sur six jambes microscopiques, offrant une particularité curieuse et rare ; pendant tout l'été, la mère pond des petits vivants, mais quand arrive l'automne elle se met à pondre des œufs.

La nature qui, paraît-il, s'intéresse beaucoup au puceron, a voulu que cet insecte fût, selon la saison, ovipare ou vivipare. Au printemps, les œufs, qui ont passé l'hiver collés aux branches des plantes, éclosent comme des bourgeons, et sèment tenante, produisent à leur tour des petits vivants. A l'extrémité de son abdomen, le puceron est muni de deux tubes d'où découle une liqueur miellée provenant du suc des arbres, qu'a pompé l'insecte.

On a cru longtemps que les fourmis exterminaient les pucerons.

La fourmi est trop intelligente pour se livrer à un carnage qui lui vaudrait, tout au plus, la reconnaissance des jardiniers, dont elle ne se soucie guère. On s'est trompé sur le caractère de ces relations qui sont purement gastronomiques. Au lieu de la détruire brutalement, la fourmi recueille, garde, conserve, entretient, nourrit, engraisse le puceron qui est son fournisseur et sa "vache à lait."

Les fourmis recherchent les pucerons, les prennent dans leurs antennes et suçent avec délice la liqueur sucrée qui s'écoule de leurs tubes. Au dire de savants naturalistes, les fourmis jaunes, qui sont à la fois les plus spirituelles et les plus gourmandes, font mieux encore ; elles enlèvent les pucerons et les transportent dans le voisinage de leur cité où elles les parquent, comme nous faisons des captifs.

Ces pucerons sont le bétail des fourmis qui les surveillent, les soignent, les nourrissent les "traient" pour ainsi dire à certaines heures du jour. Le grand Liné qui, le premier, observa et enregistra ce fait étrange, n'a-t-il pas nommé les pucerons "les vaches des fourmis ?"

La fécondité des pucerons dépasse toutes les bornes ; on a calculé que douze générations de ces insectes se succédaient chaque année, et qu'à la sixième génération dix milliards de pucerons étaient issus d'un seul. Quel accèbre !

Si, visitant les galeries agricoles du quai d'Orsay, vous vous arrêtez devant l'exposition si intéressante des "insectes utiles et nuisibles," vous pourrez contempler la large et terrible part qui est faite aux pucerons : pucerons verts, pucerons noirs, pucerons roux, pucerons lanigères, tous pompeurs avides, suceurs effrénés, buveurs insatiables de sève précieuse et de sucs délicats.

Là, vous verrez le trop fameux phylloxera, ce monstre de Lilliput, qui a détruit plus de cinq cent mille hectares de nos vignobles, ébranlé nos caves, défoncé nos tonneaux, attaché un crêpe à nos verres. Vous pourrez étudier ce bec ravageur qui s'attaque sournoisement à la racine de la vigne, la suce, l'épuise, la tue, et ces ailes excrécées dont la nature a doté la dernière génération de ce formidable insecte, qui lui permettent d'aller pondre ses œufs où bon lui semble et propager au loin sa race maudite.

Le phylloxera est l'Attila des pucerons, un Attila bien près de succomber sous les vaillants efforts de la viticulture triomphante et d'aller rejoindre enfin, dans la nuit des âges, tant de monstres, géants ou pygmées, à jamais disparus.

Je reviens à notre petite démocratie de pucerons plus modestes et, pourtant, fléau redouté des champs et des jardins. La surface de la terre, pourvue de plantes de toutes espèces, se trouverait bientôt métamorphosée en un désert immense par ces infinis insectes si la nature n'avait très sagement suscité au puceron des ennemis terribles, implacables exterminateurs.

Au premier rang de ces bons génies des récoltes apparaît une larve insatiable qui naît, mange et meurt, s'installe au milieu des pucerons comme au sein d'une végétation grouillante et les engloutit par milliers dans sa trompe avide. C'est le ver à trois dards.

L'autre ennemi acharné des pucerons, c'est l'insecte parfait de cette larve, la gracieuse et sympathique "bête à bon Dieu" que les savants appellent coccinelle. Ce qu'elle croque de pucerons est inimaginable.

Les rosiers, les fleurs, les légumes, les plantes au suc délicat et parfumé, n'ont pas de protectrice plus charmante et plus dévouée que la gentille coccinelle.

C'est surtout une fleuriste émérite, la bête à bon Dieu, faisant la toilette des lys et des roses où sa robe de pourpre pointillée de noir se tache comme une gouttelette de sang.

FULBERT DUMONTEIL.

PRIMES—Voyez les magnifiques primes offertes aux abonnés de LA TRIBUNE, exposées dans la vitrine du magasin de M. E. Lamarche.

ÇA ET LA

La *Catholic Review*, dit que l'agitation anti-jésuitique sera un fiasco complet, si Goldwin Smith vient au pays lui prêter main forte.

Les directeurs de l'exposition ne permettront pas à Blondin de s'aventurer sur une corde attachée au sommet de la tour Eiffel.

Le *Globe* vient de publier un article où il se prononce carrément contre le maintien de la langue française et des écoles séparées au Manitoba.

Les journaux des Etats-Unis annoncent que la récolte de patates est à peu près nulle cette année aux Etats-Unis ce qui en, haussera le prix au Canada.

Tout fait croire que les Etats-Unis vont abandonner sans faire semblant de rien, la position insoutenable qu'ils ont prise relativement aux pêcheries de la mer de Behring, et que la question sera réglée à la satisfaction du Canada.

D'après un relevé qui a été récemment fait, le nombre des morts causées en France par la foudre, de 1852 à 1882, se monte à 653, dont 487 hommes et 166 femmes. Chose assez curieuse, c'est dans les pays de plaine que les accidents sont les plus fréquents et non pas, comme on pourrait le croire, dans les régions montagneuses ou boisées.

La zizanie la plus complète règne parmi les bleus du comté de Richelieu. Les uns veulent pour candidat le maire Taillon, d'autres A. Morgan, avocat, enfin les plus enragés parlent de ramener l'ancien député M. Massue. L'élection ne se fera certainement pas avant le mois de janvier prochain. Le candidat libéral, M. Lomer Gouin doit partir prochainement pour commencer la campagne électorale.

Malgré la campagne faite par le prince de Bismark et l'Empereur Guillaume contre l'emploi de la langue française en Allemagne, le français se répand de plus en plus de l'autre côté du Rhin. D'après une statistique qui vient d'être publiée on compte en Allemagne 2,676 journaux et publications périodiquement rédigés en différentes langues autre que l'allemand, et sur ce nombre il y en a 727 en français.

On a découvert dans l'une des mines de la montagne Aspen, dans le Colorado, un souterrain remarquable. Il comprend plusieurs chambres d'une grande beauté dans lesquelles on a trouvé une hache en silex (pierre à fusil) et les reste pétrifiés de plusieurs corps humains dans des attitudes diverses. On s'est assuré que ces corps n'étaient pas des corps d'Indiens.

La goélette "Fanny Lewis," que est arrivée à Portland, Me., mercredi dernier, a trouvé un trésor très rare en mer. Comme la goélette passait au large de Monhegan, on aperçut tout à coup quelque chose de blanc flottant sur l'eau. On s'empressa de saisir cette masse blanche et grand fut l'étonnement à bord quand on s'aperçut que c'était une masse d'ambre gris parfumée du poids de 100 livres et valant \$30 l'once. Cette trouvaille a été faite par les matelots et est évaluée à \$25,000.

Les habitants des environs de Martin's Ferry (Ohio) sont très effrayés depuis quelques jours par suite de la présence dans la région de ce qu'ils appellent une femme sauvage.

La prétendue femme sauvage se cache dans les haies, les meules de paille et les granges abandonnées. Des centaines de personnes qui l'ont rencontrée disent qu'elle a les traits réguliers, une démarche gracieuse et qu'elle serait réellement jolie, sans un éclat étrange que jettent ses yeux.

Ses vêtements sont grossiers, mais convenables. Elle porte un revolver et elle a menacé de tirer sur deux ou trois personnes qui avaient voulu l'approcher de trop près. Lorsqu'on la dérange, ses yeux lancent des éclairs comme ceux d'un tigre. La femme sauvage se nourrit de fruits et paraît très satisfaite de son sort. Son grand plaisir est de s'asseoir et de regarder le ciel, et lorsqu'elle est tranquille elle reste des heures entières en contemplation.

On suppose que cette malheureuse est une folle échappée de quelque asile d'aliénés ; mais les habitants de la campagne la regardent avec une crainte superstitieuse et aucune tentative n'a été faite jusqu'à présent pour la capturer.

Séminaire de Saint-Hyacinthe

La rentrée des élèves est fixée au mardi, 3 septembre.

J. B. OUELLET, prêtre, Supérieur du Séminaire.

CHARBON

D'après une entente entre les commerçants de charbon de cette ville, il a été décidé qu'aucune tonne de charbon ne sera livrée avant d'avoir été payée.

Profession Religieuse

Jeu de la Ste-Vierge, Sa Grandeur Mgr de Nicolet, assisté de MM. Godard, curé de St-Aimé, et Larochelle, chapelain de la communauté, recevait dans la chapelle du Couvent de la Présentation de cette ville, les vœux des Sœurs Marie-Louise Lapalme, dite Sœur Marie St-Benoit Labre, de Montréal; Rose Darche, dite Sœur Marie du Calvaire, de Sherbrooke; Eugénie Lemieux, dite Sœur Marie St-André, de St-Georges d'Henryville et Méline Bissonnette, dite Sœur Marie Délima, de St-Césaire. Sa Grandeur a aussi donné l'habit de l'Institut aux demoiselles Lumina Savoie, dite Sœur St-Anselme, et Florence Guertin dite Sœur Ste-Agnès, de Fall-River, Mass., et Ocsime Godard, dite Sœur St-Michel des Saults, de St-Ours.

Nouvelles d'Europe

Paris, 14 août—M. Thomas A. Edison, accompagné de M. Russell Harrison, a déjeuné aujourd'hui au sommet de la tour Eiffel. Des artistes de l'Opéra, qui se trouvaient là, ont chanté dans un phonographe qui a ensuite reproduit leurs airs.

Paris, 15 août—Aussitôt après l'ouverture de l'audience de la haute cour de justice, aujourd'hui, les sénateurs du groupe de la droite ont refusé de continuer à prendre part aux débats du procès de Boulanger. Après une longue discussion sur le mode de procédure à suivre et sur la question de compétence, la cour a décidé par 201 voix contre 7 qu'elle était compétente pour juger le général sur tous les chefs d'accusation. Deux sénateurs se sont abstenus de voter. Finalement la cour a procédé au vote sur la question de culpabilité et le général Boulanger a été reconnu, par 206 voix, coupable de complot contre la sûreté de l'Etat. Six sénateurs n'ont pas voté.

Par 198 voix contre 10, le général a été en outre reconnu coupable d'attentat contre la sûreté de l'Etat sur la question se rapportant à la démonstration organisée à la gare de Lyon.

Paris, 15 août—Le conseil d'Etat a annulé les élections dans les douze cantons où le général Boulanger a été nommé conseiller général. Cette décision est motivée par l'inéligibilité du général.

Le général Boulanger a écrit une lettre dans laquelle il raconte qu'il a donné les sommes d'argent, qu'on l'accuse d'avoir détournées, aux principaux employés du ministère de la guerre pour qu'elles fussent employées à secourir les orphelins et les veuves de soldats.

Paris, 16—La cour a condamné le général Boulanger, M. Dillon et Henri Rochefort à la déportation dans une enceinte fortifiée.

Paris, 16—Le cardinal Guilbert, archevêque de Bordeaux, est décédé hier.

Londres, 13—Le duc de Fife refuse à sa femme, la princesse Louise de Galles, d'accepter aucune part des dotations du parlement à la famille royale.

Londres, 14—M. Howard Vincent a abandonné tout idée de soumettre à la chambre des Communes cette année le projet d'une convention de fédéralistes impériaux proposée par sir Charles Tupper. Il a cependant donné avis qu'à la prochaine session il proposera une motion à l'effet que dans l'opinion de la chambre cette convention devrait être convoquée immédiatement.

Londres, 15—On prétend que la reine a envoyé le colonel Gouraud à Paris pour offrir à M. Edison un phonographe dans lequel elle a parlé en adressant de chaleureuses félicitations au grand inventeur américain.

Londres, 15—La police de Londres vient de subir un nouvel échec qui la jette dans un discrédit encore plus profond. La dernière femme tuée à Whitechapel, Alice McKenzie, a été découverte un instant seulement après le meurtre. On entendit son cri de mort, on aperçut même le meurtrier qui s'enfuyait, et cependant on n'a pu l'arrêter. Le jury du coroner a dû rendre le verdict : assassinée par une personne inconnue.

Londres, 15—Le général Boulanger est l'hôte de lord Delaware, à Bathurst Park. Il dit que le verdict des électeurs détruira l'ouvrage du conseil du Sénat, dans sa cause. Il continue à garder un air de bravade qui l'a toujours distingué.

—Le bruit court que le gouvernement français a donné instruction à M. Waddington, ambassadeur de France, de s'informant de Lord Salisbury, comment serait reçue par le gouver-

nement de Sa Majesté la demande d'extradition du général Boulanger et de ses amis, condamnés par la Haute Cour de Justice.

Le gouvernement français ne demandera pas son extradition.

—La peine de mort portée contre Mme Maybrick qui a empoisonné son mari, a été commuée en emprisonnement pour la vie.

Rome, 14—L'Osservatore Romano donne le détail des mesures de police prises par le gouvernement du roi Humbert pour faire surveiller de jour et de nuit tous les abords du Vatican, dans la crainte que le pape ne vienne à quitter Rome.

Il n'y a pas moins de vingt-quatre agents à pied et à cheval, affectés spécialement à ce service.

En outre, deux voitures de place avec un délégué et un agent stationnent perpétuellement, pour permettre au gouvernement d'être promptement informé de tout événement.

Rome, 15—Le roi Humbert a nommé M. Edison grand-officier de l'ordre de la couronne d'Italie.

L'inondation de Johnstown

Tel est le titre d'un livre de 522 pages octavo, orné de 18 belles gravures, que vient de publier à New-York, MM. H. S. Goodspeed & Co. C'est le dernier et peut-être le meilleur ouvrage qui soit publié sur cette épouvantable catastrophe qui a jeté la consternation dans tous les cœurs sensibles et qui a semé la destruction et la mort dans les districts les plus riches et les plus prospères de l'Union Américaine.

Quand les premières nouvelles de ce désastre se répandirent dans le public, on ne crut pas d'abord que ces horribles rapports pussent être vrais; mais chaque jour de nouvelles horreurs venaient s'ajouter aux premières, jusqu'à ce qu'enfin, on en vint à se persuader qu'un lieu d'exagérer, on avait même mitigé les rapports du sinistre. Cette chose arrive si rarement que le fait est digne de remarque dans l'histoire du journalisme. Une généreuse sympathie s'empara alors de tous les cœurs et tout le monde voulut contribuer au soulagement de leurs semblables si cruellement éprouvés. Les souscriptions arrivèrent alors de toutes les parties du monde et s'élevèrent bientôt à des millions de dollars. Le grand incendie de Chicago n'avait pas éveillé une sympathie aussi vive, parce que cette ville n'avait fait que des pertes matérielles, tandis que des milliers de vies ont été perdues à Johnstown.

Quoique nous ne croyons pas que cette catastrophe soit oubliée de longtemps, nous croyons cependant que son histoire sera bien reçue du peuple de tous les points du continent. M. Ferris, l'auteur, en a étudié toutes les phases avec beaucoup de soin et la présente au public dans un style admirable. Nous croyons que personne ne manquera l'occasion de se procurer un ouvrage de cette valeur. On a besoin d'agents. Voir l'annonce et les conditions dans une autre colonne.

PRIMES—Voyez les magnifiques primes offertes aux abonnés de LA TRIBUNE, exposées dans la vitrine du magasin de M. E. Lamarche.

Nouvelles des États-Unis.

FALL-RIVER

Melle A. Sanguinet est partie mercredi, pour l'Europe, à bord du "City of Paris." Elle est accompagnée de Mme Beattie, dame américaine distinguée de la ville.

—M. Germain Martin, du village Flint, ci-devant de Ste-Flavie, P. Q., est décédé dimanche dernier d'une indigestion de fruits.

—Un nommé Damase Dufresne, âgé de 50 ans, et demeurant sur la rue Robeson, a été conduit à l'asile des aliénés de Taunton.

—La semaine dernière a eu lieu le décès de Frank Bélanger, à sa résidence, 12 Mason st. Il était âgé de 45 ans et était natif de St-Thomas de Montmagny. Il avait habité la Nouvelle-Orléans et cinq ans plus tard il se livrait à l'industrie du caoutchouc à Costa Rica. On dit qu'il avait fait de belles économies. Tout récemment il vint se fixer en cette ville avec son épouse. Ses restes ont été transportés au Cap St-Ignace.

MILWAUKEE

L'héroïne du jour, à Milwaukee, est une jeune femme du nom de Bryan, petite de taille et d'apparence très délicate.

Mme Bryan, étant seule chez elle l'autre nuit, a été réveillée en sursaut par un bruit extraordinaire. Elle a découvert alors que la fenêtre de sa chambre avait été ouverte, et en regardant instinctivement dans la cour, elle y aperçut un jeune homme, qui la voyant, à son tour, lui a demandé effrontément si un nommé Johnson ne demeurait pas dans la maison. Cela a éveillé les soupçons de Mme Bryan, et ouvrant le tiroir de sa commode, elle a constaté que sa montre en or et quelques bijoux avaient disparu. Saisissant alors le revolver de son mari

absent, Mme Bryan s'est élancée à la poursuite du voleur, et, l'ayant rejoint, elle lui a fait rendre les objets volés et l'a obligé à tenir les bras en l'air jusqu'à l'arrivée d'un voisin. Priant alors son voisin de garder le voleur, Mme Bryan courut chercher un policeman. Mais pendant ce temps, le voleur a renversé le voisin d'un coup de poing en plein visage et s'est ensuite sauvé.

PROVIDENCE, R. I.

Le Révd Père Nobert est de retour de son voyage d'Europe. A son arrivée on lui a présenté un très riche cadeau.

—Une grande anxiété règne ici parmi les Canadiens de la partie d'Olneyville, vu qu'une saisie de \$70,000 a été prise la semaine dernière sur la manufacture de laine connue sous le nom de "Riverside et Oswego Mills," ainsi qu'une autre saisie de \$50,000 sur une autre manufacture connue sous le nom de "Atlantic Mills." Les manufactures ne sont pas encore fermées mais s'il n'y a pas de changement, il est tout probable qu'elles seront obligées de fermer leurs portes.

FORT BENTON

Un dépêche de Bulder, Montana, annonce que George Bryson a été pendu vendredi pour le meurtre de sa maîtresse, Annie Lindstrum, en 1888.

Un petit nombre seulement de personnes qui jetèrent les yeux sur ce laconique message, savaient qu'il affectait douloureusement l'une des familles les plus respectées du comté de Chateauguay, Bas-Canada, dont le condamné était l'un des membres.

Il y a quatre ou cinq ans, George Bryson, alors tout jeune homme, entra comme agent à la station du chemin de fer de Montréal et Champlain, au village d'Howick. Il obtint cette position par l'influence de sa mère. Il fut à son poste pendant quelque temps, puis tout à coup il fit rapport à la compagnie qu'une somme de \$200 avait été volée à la compagnie dans sa station.

Après de nombreuses recherches, les détectives de Montréal constatèrent que le jeune agent était le voleur et on lui permit de se sauver aux Etats-Unis.

Il abandonna sa femme, la fille du maire de l'une des principales places des Cantons de l'Est, et s'accoupla la femme dont le nom est donné dans la dépêche ci-dessus. C'est cette personne que le jeune canadien a été convaincu d'avoir tuée.

Il paraît que ce meurtre a été accompli avec une barbarie inouïe. Bryson coupa la gorge à sa victime, la précipita dans une excavation et non content, il descendit et lui brisa le crâne à coups de talons de bottes.

Il fut arrêté. Son père sacrifia une somme d'argent considérable pour sa défense, mais inutilement.

La pauvre mère, qui demeure à Montréal, en apprenant cette nouvelle, est tombée dangereusement malade et l'on craint pour ses jours.

Le malheureux père doit revenir à Howick, ces jours-ci avec le corps de son fils.

KANSAS CITY

La tempête qui a passé sur la vallée de Missouri samedi dans la nuit, est la plus désastreuse dont on se rappelle. Plus de vingt personnes ont été tuées par la foudre, et les dommages aux troupeaux et aux récoltes s'élevèrent à plus d'un demi million de piastres.

ST-PAUL, Minn.

Le Canadien vient d'entrer dans sa troisième année de publication. Nos félicitations.

WORCESTER, Mass.

Un charpentier du nom de O. Langevin, âgé de 40 ans, est tombé du troisième étage d'une bâtisse et s'est infligé des blessures qui mettent sa vie en danger.

—Henri L. Marchand, serrefrein sur le Boston & Albany, s'est fait écraser entre deux chars. Sa vie est en danger.

NEW-HAVEN Conn.

L'un des fils, de M. Tétrault s'est noyé en faisant un tour de chaloupe. Son corps a été retrouvé quelques heures après.

SPENCER Mass.

M. Fabbé C. R. Viers, curé des Canadiens de cette paroisse et décédé la semaine dernière à Holyoke, est né à St-Mathias et a fait ses études au Collège de Ste Marie de Montnoir. Il fut ordonné prêtre à Holyoke en 1884, où ses parents avaient émigré. Les funérailles et la sépulture ont eu lieu ici au milieu d'un grand concours de personnes.

NOUVELLES DU CANADA

ST-FERDINAND D'HALIFAX

On voyait, jeudi dernier, un de nos anciens braves de 1812, disparaître de la scène de ce monde, M. Jos Côté dit Forgeron. Il était âgé de 93 ans. Le 1er juillet dernier, M. Chas W. Campbell et le notaire de l'endroit lui ont rendu visite, et le pauvre trisaïeul faisait encore ses mouvements militaires en leur présence.

Quand il entendit prononcer le nom de Salaberry, il s'est écrié : Oh ! l'homme, l'homme, c'en était un bon canayen ; celui-là ne s'amusait pas à bavarder, il tapait dur et dru. A son commandement ou aurait

décousu autant d'Américains qu'il nous l'aurait dit. Il ajouta : " J'espère aller lui donner une bonne poignée de main bientôt. "

QUEBEC

Son Eminence le cardinal Taschereau a béni solennellement, la semaine dernière, le chemin de fer Québec Montmorency et Charlevoix. Ce chemin de fer aboutit, comme on sait, à Ste-Anne de Beauport.

—Les travaux de construction de la filature de coton à Montmorency progressent rapidement. La maçonnerie en pierre est complétée. L'entrepreneur, M. O. Leary, se prépare à recommencer les ouvrages en briques et dans quelques semaines ils seront prêts à recevoir la toiture. La compagnie a l'intention de poser les machines à chaque étage au fur et à mesure qu'ils seront achevés, afin de commencer les opérations aussitôt que possible.

COATICOOK

Anna Boucher, petite fille de 7 ans, de M. Adolphe Boucher, s'est noyée en cueillant des fruits sur les bords de la rivière. Elle était accompagnée de cinq petites camarades qui ont été témoins du malheur.

LAC MÉGANTIC

—Vendredi soir, un incendie a consumé l'hôtel et dépendances appartenant à M. Téléphore Lemay, Les locataires, MM. Hogan et Murphy, subissent une grande perte, car ils n'avaient qu'une petite assurance de \$500. Nous ne connaissons pas encore le chiffre des pertes de M. Lemay.

GRANBY

La municipalité vient d'acheter les terrains et le bécage de M. A. C. Wood, de Chicago, pour une somme de \$14,000. Les commissaires d'écoles ont aussi fait l'acquisition des lots sur la rue Ottawa pour y bâtir, l'année prochaine, l'un des plus beaux collèges des Cantons de l'Est.

BERTHIERVILLE

Le 12^{me} concours annuel de tir du 86^{me} bataillon, sous le patronage du comte E. D'Odette D'Orsennens, Député-Adjudant-Général du district militaire No 6, aura lieu ici, le 26 août courant, à 9 hrs de l'avant-midi et les jours suivants.

OTTAWA

Vanderborg, le faux prêtre qui a opéré pendant quelque temps dans les environs de Sherbrooke, a été dénoncé par Mgr Racine, comme un imposteur. Il vint ici, il n'y a pas longtemps, accompagné d'une femme de Custer, Penn. Une lettre a été reçue ici, ces jours derniers, de cette place demandant des informations au sujet de cette femme qui fut trouvée dans une maison de pension de la rue de la banque. Vanderborg est déserté d'ici.

ST-DAVID

Dimanche, le 8 septembre, aura lieu à St-David de Lauberivière, la bénédiction solennelle de trois magnifiques cloches. On doit aussi bénir deux statues qui seront placées de chaque côté du clocher.

ARTHABASKAVILLE

Un jeune homme du nom de Dominique Faïda Lavigne, âgé de 20 ans, s'est noyé, dimanche, dans la rivière Saco, près de Biddeford, Etat du Maine. Le jeune Lavigne était monté sur une petite chaloupe avec un jeune compagnon, pour faire une promenade sur l'eau, quand tout à coup l'embarcation chavira. L'infortuné jeune homme était du village d'Arthabaskaville, qu'il n'avait quitté que depuis un an pour aller tenter fortune aux Etats-Unis.

MONTREAL

Un petit serpent en décomposition a été trouvé dans le conduit à l'eau de la résidence de M. Geo. Lecompte, rue Cadieux. Les enfants de cette famille sont malades d'avoir bu de cette eau.

—Les agitateurs anti-jésuitiques font des efforts constants pour soulever la population protestante. Une assemblée a eu lieu à la Pointe St-Charles. On en organise une pour la première semaine du mois prochain dans le comté de Pontiac.

—Trois jeunes garçons nommés Ovilé Lessard, 16 ans ; Hormidas Potvin, 12 ans, et Alphonse Lepage, 11 ans, sont entrés en plein jour dans la cour de M. Louis Chausse, entrepreneur menuisier de la rue Rivaril, village, St-Jean-Baptiste, et se sont emparés de sa vache qu'ils chassaient devant eux lorsqu'ils furent reconstrés par le propriétaire, qui les remit entre les mains du constable Giguère. Comme effronterie, ce vol surpasse tout ce dont nous ayons entendu parler jusqu'aujourd'hui. Le trois jeunes bandits ont comparu samedi matin devant le magistrat.

—Un petit serpent à sonnette de 4 pouces et demi a été trouvé, l'autre soir, dans une grappe de bananes, par Mme Terence O'Hara, marchande de fruits, No 37 rue William. Le petit reptile était plein de vie et s'agitait comme un possédé lorsque la bonne femme le plaça dans un bocal vide de marinades. Les sonnettes du petit serpent sont à l'état rudimentaire, et sa peau est d'un brun roux. Un aubergiste des environs a fait l'acquisition de la trouvaille de Madame O'Hara pour l'exhiber dans sa buvette.

—Le révérend curé Rousselot est à la dernière extrémité.

Un vieux Canadien, nommé Edouard Daignault, âgé de 56 ans, et natif des environs de Chambly, habitait le Manitoba depuis très longtemps. L'année dernière, il se mit en route pour retourner au pays natal et arriva ici, il y a trois semaines environ, avec une douzaine de chiens de prairie, qu'il montrait moyennant une légère rétribution, qui est son seul moyen d'existence. Ce pauvre vieux a mis sept mois pour arriver jusqu'à Montréal avec son cheval et sa voiture.

GRANBY

MM. Geo. F. Bayne, Simon Page et Louis Laurent dit Lasonde ont été nommés juges de paix.

LONGUEUIL

Mardi, le 30 courant, M. et Mme J. B. Delorme, ont célébré le cinquantième anniversaire de leur mariage. A cette occasion une grand'messe solennelle a été célébrée par le Révd M. Tassé, curé de la paroisse.

NOUVELLES DU DISTRICT (De nos Correspondants.)

STE-MADELEINE

MM. I. D. Rainville et Jos. Jodoin ont acheté un couple de superbes outar des apprivoisées de Cacouna, pour faire la chasse.

—Un vieillard du nom de Augustin Brodeur est parti de Rutland, Vt., le 1er mai dernier, pour venir à St-Hyacinthe et sa famille qui demeure à Ste-Madeleine, n'en a pas entendu parler. On le croit égaré ou mort en chemin. Ceux qui pourraient en donner des nouvelles à sa famille, l'obligeraient beaucoup.

ST-JEAN BAPTISTE

Un cultivateur de cette paroisse nous informe qu'en raison du peu de demandes des Etats-Unis pour le foin, on s'attend à ne pas avoir plus de \$7.00 la tonne cette année.

BELOEIL

Lundi, à l'église paroissiale, a été chanté un service solennel pour le repos de l'âme de feu M. le Grand-Vicaire Millier, ancien curé de la paroisse.

ST-PIE

Dimanche matin, vers sept heures, le feu s'est déclaré dans une grange appartenant à M. Jos Marin, cultivateur de St-Pie, et nous sommes informés que rien n'a pu être sauvé.

ACTON-VALE

M. Ed. Provost, a acheté un emplacement de M. E. St-Amour, pour y bâtir une boutique de voiturier.

UPTON

M. J. B. Leblanc a acheté la propriété de M. Geo. Héu. Ce dernier a acheté l'hôtel Robillard pour la somme de \$3,000.

PRIMES—Voyez les magnifiques primes offertes aux abonnés de LA TRIBUNE, exposées dans la vitrine du magasin de M. E. Lamarche.

EN VILLE.

Pèlerinage.—Nos pèlerins, partis vers deux heures, samedi après-midi, sont arrivés lundi matin, vers dix heures. Aucun accident fâcheux, aucun contretemps; le voyage s'est fait très-heureusement. Il a fallu 18 chars pour contenir tous les pèlerins, ce qui à 60 personnes par char, en porte le nombre à un peu plus de 1,000 personnes.

Retraite.—Le Rév. P. Gonthier, des Frères Prêcheurs est arrivé en cette ville pour prêcher la retraite de Messieurs les Curés du diocèse, ouverte cette semaine au Séminaire.

Changements ecclésiastiques.—Nous annonçons sous toute réserve et à titre de rumeur les changements suivants qui seront bientôt opérés dans le diocèse de St-Hyacinthe :

Le Révd M. P. Larochelle, chapelain du couvent de la Présentation serait nommé à la cure de St-Dominique et serait remplacé par le Révd M. Duhamel, vicaire à la cathédrale. Le Révd M. Boivin serait transféré de la cure de St-Hilaire à celle de St-Césaire et serait remplacé par le Révd M. J. C. Blanchard, curé de Ste-Angèle. Le Révd M. Bruneau, du Séminaire de Nicolet, remplacerait le Révd M. Duhamel au vicariat de la Cathédrale.

En promenade.—M. le curé Larocque, de la cathédrale, est parti pour un voyage au Texas.

Pour Albany.—Melle C. Clapin est partie la semaine dernière pour entrer chez les Dames du Bon Pasteur, à Albany, N. Y.

Pour l'Europe.—M. L. A. Choquet de la maison Choquet et frère, libraires, partira jeudi prochain pour l'Europe, pour affaires commerciales.

Retour.—M. Louis Côté et son épouse actuellement à Paris s'embarqueront demain le 24 pour le Canada.

Construction.—On est à ajouter des constructions à la tannerie Mosely.

Courses de Belair—Le temps n'a pas été très propice le premier jour des courses de nos amis du club de Montenach. Hier le second jour le temps était magnifique et un bon nombre de citoyens de la ville s'y sont rendus et nul doute qu'il y a eu affluence d'amateurs des comtés voisins. Nous donnerons un rapport de ces courses la semaine prochaine. Nos remerciements à M. le président O. Lambert pour un billet de faveur, dont les circonstances ne nous ont malheureusement pas permis de profiter.

Déf.—M. E. Lamarche, reconnu un de nos meilleurs tireurs à la carabine, a lancé un défi de \$5.00 pour une distance de 60 pieds. Le défi a été accepté de suite par M. M. O. David, fils. Les deux tireurs étant de force à peu près égale, on s'attend à une lutte intéressante. Le *match* aura lieu dimanche prochain au parc Union.

Marché au fromage. Les vendeurs se sont décidés à lâcher sur leur prix de 8 1/2. Ils ont vendu toute la fabrication de la dernière quinzaine pour 8 1/2 à 8 3/4. Le marché paraît prendre un peu plus d'activité pour le fromage d'aout.

Importation—M. Bergeron & Cie viennent de recevoir un splendide assortiment de marchandises d'automne.

Les pelletteries—Les personnes qui auraient des réparations à faire à leurs articles en pelletteries, feraient bien de les porter chez M. N. Martel, manchonnier de la rue Cascades, où toute commande de ce genre sera habilement et promptement exécutée.

Pour l'hiver—M. E. F. Coderre se chargera d'emmagasiner pour l'hiver les jalousies qu'on voudra lui confier pour les peindre.

—M. J. F. Clement, fils de feu O. G. Clement, marchand-tailleur, coin des rues Cascades et Mondor, a résolu d'écouler le stock du magasin ci-devant tenu par son père, et en conséquence, vendra à n'importe quel prix, toutes les marchandises que contient ce magasin.

Carabine Flaubert—Un grand concours de tir à la petite carabine Flaubert a eu lieu, dimanche dernier au parc Union; et le résultat obtenu a été des plus satisfaisants.

Sur un possible de 125 points, M. E. Lamarche, horloger de cette ville, en a fait 112, M. N. J. Chaput, 100, M. T. S. Richer et A. Lanctôt, 84, M. Alexis Dion 75.

Entreprise—M. A. Blondin vient de faire des entreprises considérables aux maisons de MM. A. Collette et M. Halle N. P. de St Jean Baptiste; et au bureau de télégraphe du Pacifique Canadien, à Montréal.

LA REVUE CANADIENNE

SOMMAIRE DU N. D'AOUT

- 1789-1794—La Révolution—Les Jacobins, par A. de B.—II. Les plaisirs de l'étude, (Suite et fin) par Alphonse Gagnon
- III. Législation et Administration de la Justice sous le Gouvernement d'Assiniboia (Suite et fin) par L. A. Prud'homme.—IV. Rose Marie, (Suite) par V. H.—V. Antiquité reculée de l'Homme non prouvé, Suite par A. de B.

Naissances.

- A Acton Vale le 20 courant l'épouse du Capt L. H. Gauvin, un fils.
- A St Valérie de Milton le 11 courant l'épouse de M. Dieudonné Goyette a mis au monde deux filles.
- En cette ville, le 1er août courant, l'épouse de M. Jos Morin, commis, une fille
- Le 30 juillet dernier, Madame Olivier Champigny une fille.
- Le 3 août, madame J. H. A. Beaugard un fils.
- Le 6 août, madame U. H. Robert, une fille.

Mariages.

- A East Farnham, le 19 courant, M. Osiat Plamondon de St Hyacinthe à Delle Eliza Catudal de East Farnham.
- En cette ville, le 19 courant M. Ant. H. Laflamme à Delle Marie Clérinda Girard.
- Le 20 août, M. Omer Poulin de Richmond à Delle Alma Lemieux.
- A Roxton, le 19 courant, M. Chas. Ed. Langlois, à Delle Vitaline-Alida Vigneux de West Garner Mass.

Deces.

- En cette ville, le 16 courant, à l'âge de 2 ans et 8 mois, Joseph Omer enfant de M. J. S. Cabana.
- A St-Jean-Baptiste, le 12 courant, Amable Desautels épouse de feu Ant Burelle à l'âge de 75 ans, après 6 jours de maladie.
- A l'Hotel-Dieu de cette ville, à l'âge de 47 ans, Flavienne Savaria Institutrice. Les journaux de Montréal sont priés de reproduire.

A LOUER

Rue Notre-Dame, quartier No. 5, cité de St-Hyacinthe, une maison neuve, à 2 étages, contenant 9 appartements, cuisine d'hiver et d'été, avec galerie, jardin, etc., remises etc. Conditions faciles. S'adresser au propriétaire, à l'oct. ALEX. CHAPUT.

NOTES SPÉCIALES.

\$16,000 de chaussures à 50c dans la piastra au grand magasin de chaussures, chez A. Dion. L'opposition nous oblige à vendre les chaussures presque pour rien.

Grande opposition dans les chaussures.—Si vous tenez à acheter des chaussures meilleur marché que n'importe où ailleurs, allez au magasin de chaussures chez A. Dion, c'est là que vous trouverez le plus grand assortiment de chaussures américaines dans le dernier style. On a commencé à faire de l'opposition dans cette ligne, croyant qu'on ne pourrait faire la même chose. J'avertis le public que toutes mes chaussures sont réduites de 50 0/10 sur l'ancien prix, venez vous convaincre par vous-même et je paierai les dépenses de quiconque ne sera pas satisfait. Ayant acheté les échantillons de six mille factures à des prix excessivement réduits, je suis en état de bien servir les pratiques et sur les prix et sur la qualité. Ainsi, qu'on se le dise et entrez les voir. 3 paires de chaussures en chèvre à l'huile pour femme pour \$2.25, ainsi des autres. En face de la banque St Hyacinthe, A. Dion.

Si vous voulez que vos chemises, collets et poignets soient lavés et repassés avec soin, adressez-vous à la Buanderie Notre-Dame. A. Côté, propriétaire.

Ne commandez nulle part un habillement avant d'avoir vu l'assortiment de Tweeds de O. G. CLEMENT, 109 Rue Cascades.

Les familles qui envoient leur linge à la Buanderie Notre-Dame au lieu de faire faire le lavage à la maison économisent 20 par cent. à 12 89.

Grand marché—Si vous aimez à payer bon marché pour un habillement de qualité supérieure, fait dans le goût le plus nouveau, allez chez O. G. Clément, marchand-tailleur.

Habillements—Pour un habillement fait dans les derniers goûts, allez chez O. G. Clément, marchand-tailleur.

Les personnes qui ont besoin d'ouvrier en peinture, décoration, tapisserie, etc. feront bien de s'adresser à MM. Coderre et Beaunoyer, 10 rue William.

Les familles qui tiennent à avoir du beau linge, font faire leur lavage à la Buanderie Notre-Dame. A. Côté, propriétaire.

G. V. Morin

ORFÈVRE - BIJOUTIER,

(CI-DEVANT DE ST-PIERRE)

No 47, rue St-François

ST. HYACINTHE.

Fait une spécialité des Réparations de Montres, Horloges, Bijoux et tous ouvrages dans la ligne d'orfèverie.

Tout ouvrage garanti.

JOSEPH LEDUC

FERBLANTIER

Plombier & Couvreur

RUE CASCADES

Vis-à-vis chez MM. Pagnuelo Frères

ST-HYACINTHE

Couvertures en Ferblanc, Couvertures en Ardoises, Couvertures en Tôle galvanisée,

Couvertures en Bardeau Métallique. Seul agent pour le Bardeau Métallique.

OUVRAGE GARANTI

PRIX MODÉRÉS.

UNE HISTOIRE COMPLETE

DE L'INONDATION DE

JOHNSTOWN

et de la

VALLEE DE CONEMAUGH.

Comprenant aussi une histoire des inondations de Williamsport, Lock Haven, Sunbury et de tous les districts des Etats de Pennsylvanie, New-York, Washington, D. C., Maryland, Virginie, et Virginie Occidentale, qui ont causé une perte totale de 11,000 vies et la destruction de plus de \$10,000,000 en propriétés.

PAR GEO. T. FERRIS, A. M.

522 pages octavo: Illustrées de 48 gravures pleine-page. Prix \$1.50. Première édition sortie le 10 août. Nous payons la douane sur les livres envoyés.

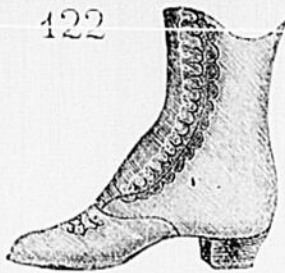
On a besoin d'agents. Envoyez 50 cents pour échantillons et documents.

H. S. GOODSPEED & CIE., à 23 9 New-York.

Chaussures Fines

Toujours à l'Ancienne Place

122



Batisse Pagnuelo 122 RUE CASCADES

L. N. LUSSIER & Cie.

Viennent de recevoir un immense assortiment de

Chaussures Fines

DES ETATS-UNIS.

M. Lussier est allé lui-même choisir à Boston et New-York les formes les plus nouvelles et les plus élégantes. Bottines, Souliers et Pantouffles pour Dames, jeunes filles et enfants. Bottines, Congress et Souliers en veau et kid français pour hommes et jeunes gens. Aussi valises et sacs de voyage. Le tout aux plus bas prix.

Pour un habillement fait au dernier goût, allez chez

O. G. CLEMENT

No. 109, RUE CASCADES

Un tailleur de première classe de Chicago, est prêt à prendre votre mesure pour un habillement NUMERO US, au Magasin de O. G. CLEMENT, 109, Rue Cascades.

Hardes Faites, Tweeds,

Serges Anglaises, Françaises et Canadiennes

Habillements sur mesure dans les derniers styles, COUPE GARANTIE.

On vous servira mieux que n'importe où—et à bien meilleur marché.

CHEMISES, COLLETS, ETC.

O. G. CLEMENT,

Marchand-Tailleur, Coin des rues Cascades et Mondor, St-Hyacinthe.

VOUS TROUVEREZ CHEZ

J. H. MORIN

64, Rue St-Simon

PLACE DU MARCHÉ, ST HYACINTHE (Ancienne place de J. Leduc)

Le meilleur assortiment de

Poêles de toutes sortes

FOURNAISES.

FERRONNERIES LÉGÈRES,

Vaisseaux et Ustensiles de Cuisine

ET FOURNITURES DE MAISON

Canistres à lait,

Chaudières à sucre, etc.

Aussi: Outils de toutes sortes pour Menuisiers et Charpentiers.

On tient toujours un bon assortiment de

PELLES, FOURCHES

RATEAUX

Et autres instruments d'Agriculture,

J. H. MORIN

A. BLONDIN,

Plombier Sanitaire



POSEUR DE FOURNAISES

A eau chaude et à vapeur

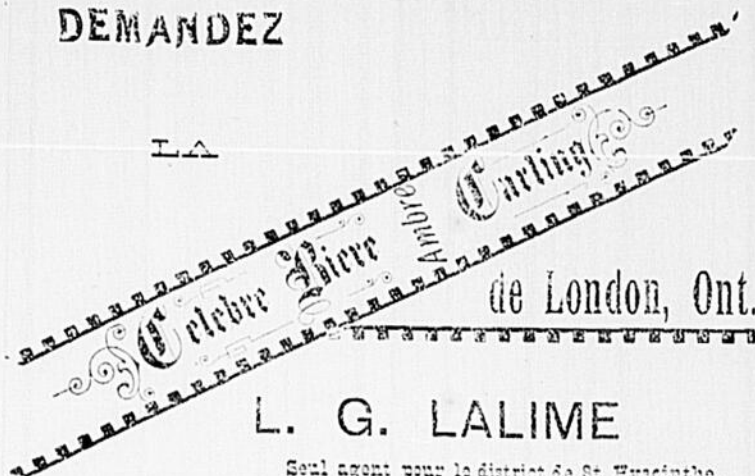
BASSE & HAUTE PRESSION

148, Rue Cascades

SAINT-HYACINTHE QUE.

DEMANDEZ

LA



L. G. LALIME

Seul agent pour le district de St Hyacinthe, ST-HYACINTHE.

M. O. DAVID, FILS

Marchand-Tailleur

No. 61, RUE ST-SIMON, PLACE DU MARCHÉ ST-HYACINTHE

ASSORTIMENT CONSIDÉRABLE DE

HARDES FAITES,

DRAPS & TWEEDS Importés d'Europe.

Toujours les patrons les plus nouveaux et les prix les plus bas.

Aussi, Chapeaux, Corps et Caleçons, Chemises, Collets, Sacs de voyage &c

Un Tailleur de première classe est attaché à cet établissement.

BRODEUR & FRERE

PLOMBIERS, COUVREURS,

No. 44, Rue des Cascades,

ST. HYACINTHE, QUE.

APPAREILS DE CHAUFFAGE

A LA VAPEUR ET A L'EAU CHAUDE

SINKS, TUYAUX A L'EAU ET A GAZ,

POMPES, ROBINETS, ETC., ETC.

SPÉCIALITE:—Couvertures en Ferblanc, Tôle, Bardeau Métallique, Ardoise et Tôle Galvanisée. Le tout à Prix Modérés. Satisfaction garantie

LE MAGASIN DU BON MARCHÉ!

En Gros et en Detail

JOSEPH BRODEUR,

Nos. 29, 33 et 43, Rue Cascades

ST-HYACINTHE,—(PRES DU BUREAU DE POSTE).

FLEUR, GRAINS, SON, GRU, MOULEE, ETC., ETC.	EPICERIES, PROVISIONS, THÉS, SUCRES, MELASSES, GRAISSE, ETC., ETC.	MARCHANDISES SECHES, TAPIS EN LAINE, TAPESTRY, COTONS et INDIENNES à la livre ETC., ETC.
---	--	--

Au plus Bas Prix.

DEPARTEMENT DE GROS Nos. 29, 33 & 35, DÉTAIL 43, RUE CASCADES

Agent pour la Farine forte à Boulanger.

Les Commerçants sont spécialement invités à venir visiter les

Marchandises de Toutes Sortes. Cotons et Indiennes à la livre que nous recevons chaque semaine des Etats-Unis.

Boite, B. P 160.

JOSEPH BRODEUR

Recueil d'Indulgences

Confréries, Prières choisies, Exercices de piété, etc.

Comprenant: Apostolat de la Prière.—Le Rosaire.—Le Scapulaire.—Tiers-Ordre de St-François.—Chemin de la Croix, etc.

PRIX - - 10 Cts

CHEZ L. A. CHOQUET & FRÈRE ST-HYACINTHE.

GODFROY GRISÉ UPTON, QUE.

MOULIN A FARINE MOULIN A CARDER FOULER, PRESSER et RASER

Les pratiques seront servies avec attention et promptitude. 19-8

E. LAMARCHE

Horloger & Bijoutier

116 RUE CASCADES

Place du Marché.—St-Hyacinthe.

ASSORTIMENT COMPLET DE

MONTRES

De Manufacture Américaine et Suisse.

HORLOGES, BIJOUX, ETC.

Argenteries des meilleures Maisons Américaines.

Réparations faites avec soin et promptitude

TOUT OUVRAGE GARANTI.

SPECIALITÉ: Lunettes en Or, Argent, Nîkel et Acier.

Engins et Bouilloires

DE

E. LEONARD & SONS

Depuis 3 forces jusqu'à 100.

PRIX TRÈS MODERES

Conditions de paiement faciles.

SPECIALITÉ—d'Engins et Bouilloires pour Fromageries, Imprimeries, Factories, etc.

N. B.—On peut voir un des Engins ci-dessus en opération à l'Imprimerie de "LA TRIBUNE."

T. ROBITAILLE,

Marchand-Tailleur,

RUE CASCADES,

(Vis-à-vis la Banque St-Hyacinthe.)

Reçoit directement d'Elbonf (France), ses Marchandises pour habillements et par-dessus.

ENTREZ LES VOIR.

Dr. Aug. Mathieu,

MÉDECIN,

No. 3 rue William (Bâtisse C. Ledoux)

ST-HYACINTHE.

Pratique à la ville et à la campagne.

116, 9c

LA SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

Compagnie Centrale Transatlantique, ENTRE NEW-YORK ET LE HAVRE.

Les vapeurs de cette Compagnie, qui sont d'une grande vitesse, partiront tous les samedis de New-York pour le Havre de la jetée No. 2 de la Rivière du Nord, au pied de la rue Morton.

Les Billets seront vendus de St-Hyacinthe au Havre ou à Paris y compris chemins de fer ou autrement, au gré des voyageurs.

Pour informations ou Billets de passage ou le transport des marchandises.

S'adresser à M. A. CONNELL, No. 10, Rue St. Denis, St. Hyacinthe.

TEINTURERIE

ANGLO - AMERICAINE

DE MONTREAL.

VETEMENTS DE TOUTES SORTES nettoyés, teints et réparés avec soin.

ROBES DE DAMES nettoyées ou teintes sans être défilées.

PLUMES D'AUTRUCHE FRISÉES, réparées et teintes dans n'importe quelle couleur.

EFFETS DE MAISON, tels que Toiles de Pianos, Tapis de Table, Rideaux Etc., etc teints dans les couleurs le plus à la mode.

A. DENIS,

Agent à St-Hyacinthe

N. B.—Les effets sont envoyés à Montréal aussitôt reçus et livrés sous 8 ou 10 jours

F.X. BERTRAND

MACHINISTE

ET FONDEUR

ST-HYACINTHE, QUE.

Manufacturier d'Engins à Vapeur, Mouvements de Moulins de toutes sortes,

Moues à l'eau sur un nouveau modèle.

Moulins à Bardeaux d'après une nouvelle Patente Etc., Etc., Etc.

COMMERCE

MARCHE DE ST. HYACINTHE

Porc frais, par lb.....	0 08 à 0 10
Lard salé ".....	0 10 à 0 12
Beuf ".....	0 05 à 0 07
Lard, par 100 lbs.....	6 00 à 8 00
Beuf ".....	4 00 à 5 00
Mouton, par quartier.....	0 50 à 1 00
Veau ".....	0 75 à 1 00
Diodes, par couple.....	1 50 à 2 00
Oies ".....	0 00 à 0 00
Poules ".....	0 40 à 0 60
Poulets ".....	0 30 à 0 40
Canards ".....	0 50 à 0 75
Pigeons ".....	0 00 à 0 50
Perdrix ".....	0 00 à 0 00
Oufs frais par doz.....	0 10 à 0 13
Beurre en tinette, par lb.....	0 18 à 0 20
Beurre frais ".....	0 20 à 0 00
Saindoux, par lb.....	0 12 à 0 14
Sucre d'érable, par lb.....	0 08 à 0 10
Sirop, par gallon.....	0 30 à 0 00
Miel, par lb.....	0 10 à 0 12
Oignons, par minot.....	0 90 à 1 00
Fèves ".....	3 00 à 0 00
Patates ".....	0 40 à 0 50
Choux, pièce.....	0 03 à 0 08
Melons.....	0 00 à 0 00
Tabac, par lb.....	0 15 à 0 15
Céleri, la doz.....	0 15 à 0 20
Foin, par 100 bottes.....	5 00 à 7 00
Paille ".....	2 00 à 2 50
Bois franc et sec, la corde.....	4 00 à 5 00
Pommes, au quart.....	2 50 à 4 00
" quart de minot.....	0 25 à 0 30
Peaux de vache, par livre.....	0 04 à 0 05
" de mouton.....	0 40 à 0 50
" de veaux.....	0 60 à 0 70
Laine brute, par lb.....	0 30 à 0 35
" filée ".....	0 65 à 0 75

BOITES D'ALARME

1. Coin des rues Concorde et St-Antoine.
2. Maison des Pompes, rue Cascades.
3. Ottawa Hotel, coin des rues St-Antoine et St-Simon.
4. Coin des rues Cascades et St-Joseph.
5. Coin des rues William et St-Pascal.
6. Séminaire de St-Hyacinthe.
7. Manufacture de Chaussures de Ls Cote & frère.
8. Dépôt du Chemin de fer Grand-Tronc.
9. L'Aqueduc de St-Hyacinthe.
12. Coin des rues Bourdages et Notre-Dame.
13. Coin des rues Girouard et Désaulniers.
14. Coin des rues Girouard et Després.
15. Coin des rues Concorde et St-Louis.

La Banque Molson

120 Rue Cascades,

BLOC PAGNUELO,

ST-HYACINTHE.

GEO. CREBASSA, Gérant.

Clément Rouleau

COMMERÇANT DE

Grains, Farines, Moulee, Son, GRU, ETC.,

CHARBON,

HUILE DE CHARBON (EN GROS)

Aussi: Cotons à Fromage et tous articles nécessaires aux Fromagers.

5 Rue Laframboise

ST-HYACINTHE.

On paie le plus haut prix pour Grains de toutes sortes.

BASILE MASSÉ

Meublier et Bourreur

21 et 23 Rue Cascades

ST-HYACINTHE.

CONSTAMMENT EN MAINS

Meubles de Toutes Sortes

De quantité supérieure et finis avec le plus grand soin.

Meubles faits sur Commande

RÉPARATIONS FAITES PROMPTEMENT

CERCUEILS

Cercueils de toutes dimensions toujours en mains et faits à ordre PRIX MODERES

15 5 89

L. N. TRUDEAU,

DENTISTE.

Rue Mondor, porte voisine de M. C. Ledoux, St. Hyacinthe.

Dentiers de toutes sortes faits sur commande. Prix modérés.

J. RAICHE

Notaire, et Agent Collecteur

ACTON VALE, P. Q.

Et agent pour la vente de plusieurs magnifiques propriétés dans St. Théodore e. Wickam.

"Argent à prêter sur hypothèques." i. a. c.

Un ou deux prodiges

Le 26 du mois de juillet dernier l'épouse de M. François Poirier, de Bonaventure, mettait au monde deux filles reliées entre elles par un cartillage qui réunit les deux poitrines. Cet enfant, ou encore ces deux enfants, jouit d'une santé excellente. est gras et pèse à peu près 22 livres.

Cette naissance donne lieu à beaucoup de commentaires. Le fait est que trois médecins, MM. Laferrière, Magnire et Wakeham sont en route pour la résidence du père de ce prodige afin de constater s'il y a deux ou quatre poumons, afin de savoir s'ils seront mis en présence d'un enfant ou si une fois encore le prodige de la naissance des frères siamois s'est répété.

En attendant les enfants ont été onduoyés, le curé de la paroisse éprouvant quelques doutes, ne sachant pas s'il avait été mis en présence d'une ou deux créatures humaines.

Pris dans les feux de forêts

Deux voyageurs, John Bloom et Louis Siff, qui avaient entrepris récemment de se rendre, avec deux voitures et quatre chevaux, de Murray (Idaho), à Missoula (Montana), ont été victimes d'une mésaventure extraordinaire.

Lorsqu'ils ont quitté Murray, les deux voyageurs ont été prévenus que de violents feux de forêts sévissaient dans la région et on leur a conseillé d'ajourner leur départ. Mais Bloom et Siff n'ont rien voulu écouter, et quelques heures à peine après avoir quitté Murray et s'être engagés sur une route qui traversait les bois, ils ont entendu les flammes tourbillonner autour d'eux. Ils ont fouetté leurs chevaux et ont continué leur route au galop; mais bientôt ils ont été complètement entourés de feu et ils ont dû s'arrêter au fond d'un ravin.

Par bonheur pour eux, les deux voyageurs imprudents ont aperçu à quelques distance un vieux tunnel abandonné; ils ont couru s'y réfugier, abandonnant leurs voitures et leurs chevaux sur la route et sans même prendre le temps d'emporter quelques provisions. Les voitures et les chevaux n'ont pas tardés à être consumés, et cinq longs jours se sont écoulés avant que le feu s'éteignit autour d'eux et que les malheureux voyageurs, presque morts de faim, aient pu quitter leur refuge.

Curieuse Prophétie

Un livre publié par Jean Stains, à Lyon, dans l'année 1555, contient des prophéties astrologiques dans le genre de celles de Nostradamus. Parmi ces élucubrations sybilliques, l'on remarque les prédictions suivantes:

"Tu dois vivre et mourir, O Gaule, sous [trois Bo. Deux siècles sous Bo I, tu haulsera. O Gaule, Tu corseras Bo II, ainsi tu feras tombeau: Puis sous mitron Bo III, Bis Clem clord [ton rôle."

Ce qui veut dire: "Tu vivras et mourras, ô Gaule, sous trois Bo, Pendant deux siècles sous Bo I, tu t'élèveras, ô Gaule! Tu renforceras sous Bo II pour ensuite aller au tombeau, Alors, sous Bo III, le mitron (terme vulgaire pour boulanger) Bis Clem finira ton rôle."

Cette prophétie est assez facile à expliquer. "Bo I" signifie la dynastie des Bo (urbons) qui régna sur la France pendant deux siècles, de 1589 à 1789, de Henry IV à la révolution. "Bo II" est évidemment Napoléon Bo (naparte), et le "corseras" est une espèce de jeu de mots, à propos de l'origine corse du célèbre conquérant. Enfin, qui ne devine dans "Bo III," le mitron, le fameux général Bo (ulanger)? et dans "Bis Clem" qui doit amener la fin ignominieuse de la France, Bis (marck) et Clém(en-ceau). Tels sont les prédictions faites en 1585 par un Jacques Molau, docteur ès-droit et avocat au parlement de Macon.

Décisions judiciaires concernant les journaux

1. Toute personne qui retire régulièrement un journal du bureau de poste qu'elle ait souscrit ou non, que ce journal soit adressé à son nom ou à celui d'un autre, est responsable du paiement.

2. Toute personne qui renvoie un journal est tenue de payer tous les arrérages qu'elle doit sur l'abonnement; autrement l'éditeur peut continuer à le lui envoyer jusqu'à ce qu'elle ait payé. Dans ce cas, l'abonné est tenu de donner en outre, le prix de l'abonnement jusqu'au moment du paiement, qu'elle ait retiré ou non le journal du bureau de poste.

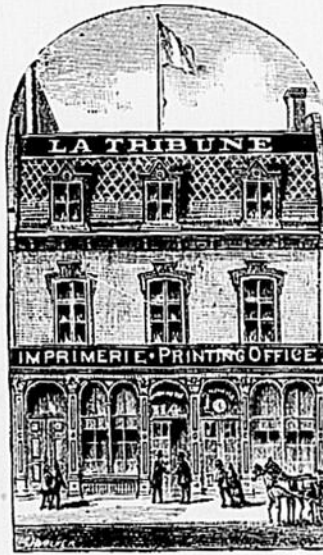
3. Tout abonné peut être poursuivi pour abonnement, dans le district où le journal se publie, lors même qu'il demeurerait à des centaines de lieues de cet endroit.

4. Les tribunaux ont décidé que le fait de refuser de retirer un journal du bureau de poste, ou de changer de résidence et de laisser accumuler les numéros à l'ancienne adresse constitue une présomption et une preuve "primâ facie" d'intention de fraude.

J. A. CHAGNON

AVOCAT,

STE-MARIE de MONNOIR, Que



IMPRIMERIE

—DE—

LA TRIBUNE

114, Rue CASCADES

Vis-à-vis le Marché.

ON EXECUTE

A CET ÉTABLISSEMENT

IMPRESSIONS

DE TOUTES SORTES

En Noir et en Couleurs

Circulaires,

Programmes,

Affiches,

Mémoires, etc., etc., etc.

Entetes de Compte,

Livres,

Famphlets,

Lettres funéraires,

etc., etc., etc.

Jne attention spéciale sera donnée aux commandes reçues par la maille.

LA TRIBUNE, journal Hebdomadaire, est publiée et imprimée par A. DENIS, Bureau de publication et Imprimerie: 114 Rue Cascades, Cité de St-Hyacinthe.



Le Grand - Tronc.

ALLANT A MONTREAL.

	Passagers.	Passager.	Local.	Express.	Mélic.
St-Hyacinthe.....	4 07	10 25	7 39	6 45	4 40
St-Madeleine.....	10 40	7 59	5 13
St-Hilaire.....	4 49	10 53	8 15	7 10	5 35
Belœil.....	10 56	8 19	7 13	5 40
St-Lambert.....	5 40	11 25	8 55	7 45	6 45
Montréal.....	6 00	11 45	9 15	8 05	7 10

ALLANT A RICHMOND.

	Mélic.	Express.	Passagers.	Local.	Passagers.
Montréal.....	6 45	8 00	3 15	5 20	10 15
St-Lambert.....	7 20	8 20	3 35	5 40	10 40
Belœil.....	8 08	8 47	4 09	6 13	11 17
St-Hilaire.....	8 15	8 50	4 13	6 16	11 23
St-Madeleine.....	8 36	4 25	6 28
St-Hyacinthe.....	9 23	9 13	4 40	6 45	11 57

LE PACIFIC CANADIEN, (South Eastern.)

Depuis le 2 juillet 1888.—Les trains laissent St-Hyacinthe comme suit:

8.50 A. M. Train express venant de Sorel, Drummondville et St-Guillemme, arrivant à Montréal à 10.30 A. M., faisant connection à West-Farnham pour Stanbridge, Marieville et les trains de jour pour Boston, Springfield et tous les endroits de la Nouvelle-Angleterre.

4.50 P. M. Train Mélic venant de Drummondville, Sorel et St-Guillemme, arrivant à Farnham à 6.50 P. M., faisant connection avec les trains pour Boston, Springfield et tous les endroits de la Nouvelle-Angleterre. Aussi pour Montréal, St-Jean et Stanbridge.

6.35 P. M. Train Express venant de Montréal, faisant à 5.10. connection à Farnham avec les trains venant de Boston, Stanbridge et Marieville, arrivant à Sorel et Drummondville à 10.40 P. M.

10.20 A. M. Train Mélic venant de Stanbridge, Waterloo et Newport, faisant connection à Farnham avec les trains de Springfield, Boston et tous les endroits de la Nouvelle-Angleterre, arrivant à Sorel à 1 hr. P. M.

T. A. MACKINNON, Surintendant-Général.

L. E. BACHAND

Libraire - Importateur

ST-CESAIRE, QUE.

GRAND ASSORTIMENT

DE Tapisseries Nouvelles

DANS TOUS LES PRIX

PATRONS ET COULEURS VARIÉS.

Livres Classiques, de Littérature, de Piété et pour distribution de prix.

Papeterie, Imagerie, Articles de Fantaisie, Objets de Piété, Fourniture de Classe et de Bureaux, Moulures, Cadres, Chromes, Etc., etc., etc.

MANUEL

DES

Inspecteurs Municipaux

Et des Gardiens d'Enclos Publics

En rapport avec le CODE CIVIL et la JURISPRUDENCE, contenant de plus

L'ANNEE MUNICIPALE

Ou ce qui doit être fait dans les 12 mois de l'année.—Texte du C. M. tel qu'omodé,

Par J. A. CHAGNON, Avocat

MARIEVILLE, Que.

PRIX : 50 CENTIMS.

LA COMPAGNIE

D'EAU MINERALE

DE ST-HYACINTHE

MANUFACTURIERS DE

SODAS,

GINGER ALE,

GINGER BIÈRE,

CIDRE CHAMPAGNE,

Propriétaire du célèbre

Philudor!

M. F. LAJOIE, ci-devant employé de M. Ledoux, est le gérant de la manufacture et invite le public en général à venir lui rendre une visite.

COIN DES RUES

Mondor et Cascades

St-Hyacinthe, Que.